Le Rappel Républicain
DE LYON
Journal Démocratique Quotidien

Deuxième Année. — N° 51

Samedi 20 Février 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

LES ANNONCES sont reçues { A LYON, exclusivement aux bureaux de la *Société de Publicité Artistique et Commerciale*, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS..	Trois mois	Six mois	Un an
Lyon et département limitrophes. .	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 »	12 »	24 »
Etranger (Union Postale).....	9 »	18 »	36 »

LES JAPONAIS MAITRES DE LA MER — CONCENTRATION DES RUSSES A KHARBINE

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Le *Rappel Républicain* commencera, **Dimanche 21 Février**, la publication du

MAITRE DE FORGES

l'œuvre maîtresse et populaire de

Georges OHNET

LE MAITRE DE FORGES

fut, dès son apparition, un événement dans le roman-feuilleton. Il eut un succès incroyable, rarement égalé par les œuvres de Jules MARY, RICHEBOURG, Xavier de MONTÉPIN.

Plusieurs générations se passionnèrent pour cette œuvre à la fois attachante, dramatique, simple et vécue.

LE MAITRE DE FORGES

fut, au théâtre, les honneurs des ovations populaires et des grosses recettes. Qui n'a point assisté au drame poignant de GEORGES OHNET.

Nous sommes donc certains de satisfaire nos lecteurs en publiant un feuilleton que tous liront ou reliront avec plaisir et qui peut être mis entre toutes les mains.

FAITS DU JOUR

Le bruit a couru, à Canton, de la mort de l'impératrice douairière de Chine.

D'après une dépêche de Saint-Pétersbourg, l'escadre russe de Vladivostock aurait coulé plusieurs croiseurs japonais. D'après une autre dépêche de Londres, la flotte japonaise serait maîtresse de la mer.

On dément, de source officielle, la seconde attaque des Japonais contre Port-Arthur.

On signale, de toutes parts, des inondations causées par les pluies.

Dans les Balkans, la situation est stationnaire.

La Poésie en Province

III

LA POÉSIE EN PROSE — GABRIEL SARRAZIN (1)

Prose ne s'oppose pas à poésie, mais à vers.

COLERIDGE

Nous ne saurions clore cet examen rapide et forcément très incomplet de la poésie contemporaine en province, sans signaler à l'attention des lecteurs qui nous ont suivi, une œuvre poussée discrètement à l'écart du monde qu'elle domine : celle d'un pur poète et d'un fin artiste — sinon d'un versificateur.

J'allais dire que cette œuvre est en prose, et j'éprouve ici quelque gêne à chausser misérablement d'un vocable devenu banal, éculé par tous les Jourdain qui le disqualifient, le verbe ailé et prestigieux d'un Gabriel Sarrazin. Qu'y pouvons-nous, en vérité? Notre langue est pauvre de mots et nul mot n'empêchera jamais que la «prose» du poète ineffable de *La Montée* vole ou bondisse plus qu'elle ne marche et chante plus qu'elle ne discourt.

C'est une originale individualité que cet écrivain à peu près unique en son temps, et dont les livres, frémissants d'enthousiasmes et de coups d'ailes, semblent parfois dépaysés à travers l'atticisme latin de notre langue. Ses poèmes, où galope le lyrisme éperdu des bardes du Nord, essoufflent encore la foule derrière eux ; mais l'élite des lettrés qu'ils enchantent leur a fait une place au premier rang dans son respect — a côté des plus nobles œuvres.

La *Montée* que nous nommions tout à l'heure parut, voici douze ans, dans le spleen et dans l'inquiétude d'une âme qui se cherchait encore. Ecrit un peu partout, au hasard des pays où le poète promenait son rêve en quête d'idéal et d'amour, ce livre contient quelques-unes des plus belles pages que je connaisse. La *Montée* c'est le chemin « de l'éphémère à l'éternel », la route ardue et douloureuse qu'on gravit en pleurant, mais qui mène aux béatitudes infinies. Le poète a parcouru cette âpre montée et, voici qu'atteignant enfin aux sommets, il crie son allégresse en une hymne de victoire qu'on croirait arrachée à la lyre sacrée du Psalmiste :

« J'ai gravi sur mes genoux la montée qui conduit à Dieu ; je suis tombé, me suis relevé, je suis retombé encore, je me suis abattu si fort que je restai sur le chemin, statue gisante, pâle et comme prêt pour le sommeil suprême : mais c'est là période accomplie, réjouissez-vous si vous m'aimez, je suis entré dans l'Eternel.

«... Je souffrirai peut-être encore, mais si dure puisse-t-elle être, je me dirai que ma souffrance n'est qu'un effet transitoire, accidentel, que, cependant, les essences de la joie continuent à planer dans les espaces, pleines de pitié pour leur contraste nécessaire : je suis entré dans l'Eternel.

. . . . . .

« Et maintenant, là-haut c'est l'empire de l'aile, jusque là-haut, tout là-haut...

« ... Là-haut les portiques s'ouvrent à pic sur mon extase, le ciel rayonne; là-haut c'est l'esprit, là-haut c'est l'amour, là-haut c'est la couronne....Maintenant mon vol peut veiller ou dormir, je puis me reposer sur les vagues de l'ether ou les fendre : je suis entré dans l'Eternel. »

Née dans le trouble d'une crise morale et d'une évolution intellectuelle, *La Montée*, ainsi que le remarquait M. Léon Vannoz, dans un récent article de la *Revue Bleue*, consacré à M. Gabriel Sarrazin, est une œuvre de ferveur qu'il faut lire comme elle fut écrite. Je ne sais rien de plus noble et de plus magnifique que ce perfectionnement de l'être intime par la souffrance et par l'amour, et que son épanouissement dans un beau rêve de fraternité chimérique.

La préoccupation d'un idéal de sacrifice et harmonie universels qui domine *La Montée* remplit visiblement la pensée du poète et nous la retrouverons, plus épurée encore, semble-t-il, et grandie dans les *Mémoires d'un Centaure*. Ce dernier livre est une des plus hautes conceptions des lettres modernes, une des plus audacieuses aussi, et, croyons-nous, le chef-d'œuvre poétique de M. Sarrazin. L'humanité d'exception et de symbole dont son héros est revêtu, s'y élève dans le sublime, de passion en passion, jusqu'à la sphère de recueillement et de sérénité où les hommes, s'ils y parvenaient, seraient égaux à Dieu. Là, réalisant à la fois toute la science et toute la sagesse, il dégage de la vie ouverte devant lui cette formule simple, pacifiante et quelque peu désabusée, qui résume la philosophie pessimiste de l'Ecclésiaste : « Bénis soient ceux-là qui consolent! »

Abreuvé aux sources lyriques des inspirations sacrées de l'Ecriture, le génie de M. Gabriel Sarrazin semble avoir gardé quelque chose de la tumultueuse ampleur des Prophéties. *Le Roi de la Mer*, sa dernière œuvre, est pleine d'invocations — religieuses autant que des cantiques — aux forces mystérieuses de la Nature et de l'Esprit. Nous ne connaissons nulle part, dans ce temps-ci, de magie verbale comparable à celle de M. Sarrazin. Celui-ci extrait quelquefois d'un heureux assemblage de mots, ce qu'aucune description n'exprimerait aussi bien. Je connais par exemple tel poème de lui où reviennent comme un de ces refrains monotones de ballades allemandes ces simples mots évocateurs : « C'est là-haut, c'est là-bas, les châteaux du roi Louis de Bavière », et l'imagination peint sur ce flambeau de phrase rythmée tout un merveilleux décor de légende.

Pour donner — autant qu'il se peut dans les limites d'un tel article — une idée un peu plus précise de cette force d'évocation, nous citerons ce rapide poème daté du littoral méditerranéen :

Ici, j'ai trouvé les pommes d'or.
Salut, ô chère nature du Sud ! Salut, ô lande de terre tou jours aimée, toujours caressée du soleil. Salut, côte d'azur ! C'est ici le vent dans les pins, le vent frais et sonore, mais c'est aussi les mimosas légers, balancés à l'air libre, les amandiers en fleurs et les roses; c'est le bruit de lyre des roseaux agités par la brise... ici, j'ai trouvé les pommes d'or.

*
* *

Et voici que doucement caressé par la brise, la tiède et large brise, je revois la nature du Nord; à mi-montagne se dressent, les ruines roses du château d'Heidelberg, les énormes ruines encadrées de forêts puissantes, les tours baignées dans la vapeur d'argent du matin, les façades revêtues de lierre et les chevaliers romantiques; le passé se joint au présent, les voix d'hier et d'aujourd'hui se confondent dans la même ivresse de songe! Alors, j'entrelace le vent du Neckar et la douce brise de Provence et voici qu'aux rameaux des chênes, j'ai vu se nouer des pommes d'or...

Chose curieuse et, je crois, à peu près sans exemple : l'auteur des *Mémoires d'un Centaure* est à la fois un historien, un poète et un philosophe. Plus scientifique que Michelet, moins positif que Taine, plus grave que celui-là, moins impassible que celui-ci, il réunit, peut-être pour la première fois, les deux grandes qualités dont l'alliage semblait impossible : le lyrisme et la précision.

La Révolution spirituelle qui bouleversa l'Europe au siècle passé, et dont il se réclame d'ailleurs à juste titre, devait tenter son regard profond de visionnaire et son burin d'annaliste. Nul ne pouvait mieux envelopper, dans un unique et large coup d'œil, cette immense conflagration littéraire, sans seconde dans l'histoire des peuples. Aussi le livre auquel il met la dernière main, et dont quelques chapitres ont déjà été publiés, constituera-t-il, sans aucun doute, l'œuvre la plus puissante que ce sujet ait inspiré.

L'avenir placera Gabriel Sarrazin au nombre des plus purs esprits et des plus nobles écrivains. Son œuvre, inaccessible à la foule vulgaire des badauds, restera fermée à ceux-ci ; elle enchantera toujours les autres, dont l'admiration seule importe. Et la postérité lui restera reconnaissante d'avoir créé, au-dessus de nous, quelque-unes de ces « existences idéales ou réelles que le poète fixera toujours », comme il l'a dit lui-même, « avec des yeux extasiés et qui, éternellement, resteront son admiration, son amour et sa nostalgie... »

Henri LARDANCHET.

(1) *Les Mémoires d'un Centaure, la Montée, le Roi de la Mer*, par Gabriel Sarrazin, 3 volumes in-16. Perrin et Cie. éditeurs, Paris.

Notes Politiques

RÉSERVE VIGILANTE

Il ne faut pas prêter une foi trop crédule aux nombreux canards que fait s'envoler une grande guerre comme celle de la Russie et du Japon : les journalistes à l'imagination fertile, les boursiers en mal de spéculations, les simples fumistes même fabriquent les nouvelles les plus graves et les plus extraordinaires et, par le canal d'une agence, les mettent en circulation.

C'est ainsi que, depuis huit jours, nous sommes, chaque matin, menacés d'une conflagration générale ; c'est tantôt l'Angleterre, ou les Etats-Unis, ou l'Allemagne, ou la Chine qui manifestent des intentions belliqueuses et risquent de nous entraîner dans une guerre mondiale. Ce sont les Balkans qui se réveillent soudain et jettent dans l'insurrection des centaines de mille d'Albanais. Que l'on remarque que l'Albanie, pour être en Europe, nous est aussi éloignée que l'Extrême-Orient et que nul ne sait au juste ce qui se passe dans ce pays plus sauvage que le Japon et la Mandchourie.

Accueillons donc avec réserve ces nouvelles affolantes qui nous montrent un horizon tout rouge du sang fumant et des incendies. Mais, une fois les réserves indispensables faites, persuadons-nous que ces bruits peuvent devenir des réalités, que la guerre appelle la guerre et que nous devons être prêts.

Nous sommes édifiés suffisamment sur la loyauté britannique ; si l'Angleterre ne profite pas de la guerre russo-japonaise pour s'adjuger quelques nouveaux lambeaux de territoire, c'est qu'elle ne le peut pas, mais ce n'est point l'envie qui lui en manque ; que naisse l'occasion propice et nous verrons l'Angleterre de l'Entente cordiale et de l'Arbitrage mentir à ses protestations hypocrites et se jeter résolument sur nous. L'Allemagne ne se trouve pas dans de meilleures dispositions.

L'étincelle qui allumera l'incendie général partira-t-elle des Balkans ou des mers du Japon? Nous ne le savons pas, mais l'étincelle peut jaillir, et il faut être prêt à courir au feu. Nous serions dévorés si nous écoutions les apôtres de l'Internationalisme, si nous prenions au sérieux les folles oratoires de M. Jaurès qui déclare la guerre à la guerre et se présente, la poitrine découverte et les mains vides, devant des ennemis armés jusques aux dents. — Camille DIJOUD.

INFORMATIONS

Paris, 19 février.

LA PATENTE DES JOURNAUX. — La commission sénatoriale des patentes se réunira samedi prochain pour examiner le rapport présenté, en son nom, par M. Gauthier (de l'Aude).

Une disposition particulière de ce rapport consacre une décision prise par la commission, d'accord avec le gouvernement, en vertu de laquelle la patente du vingtième de la valeur locative, dont les éditeurs de journaux, feuilles ou revues périodiques, étaient frappés, est supprimée.

Ces éditeurs continueront à être dispensés de toute patente, en vertu de l'article 17 de la loi de 1880, qui les assimile aux artistes, hommes de lettres, savants, etc.

LES FRANÇAIS NÉS EN ANGLETERRE. — La chambre de commerce française de Londres vient d'écrire aux ministres des affaires étrangères, du commerce et de la guerre, pour faire ressortir l'utilité qu'il y aurait pour notre pays de favoriser les jeunes Français nés en Angleterre ou l'habitant, eux et leurs parents, depuis 10 ans au moins, en n'exigeant d'eux qu'un service d'un an.

SERVICE DE SANTÉ MARINE. — La commission de la marine, réunie sous la présidence de M. Barbey, a entendu et approuvé dans ses grandes lignes, le rapport de M. Jean Bayol, sur la réorganisation du service de santé maritime. Elle a décidé d'entendre le ministre de la marine avant le dépôt du rapport.

L'AFFAIRE DREYFUS. — Le *Temps* se dit en mesure de confirmer que la chambre criminelle de la Cour de cassation s'occupera, du 3 au 10 mars, de l'affaire Dreyfus.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 19 février.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a donné connaissance au conseil des dépêches qui lui sont parvenues au sujet des opérations militaires en Extrême-Orient.

Le conseil s'est ensuite entretenu de la discussion du projet relatif aux chemins de fer algériens qui doit se poursuivre cet après-midi devant la Chambre.

Le président du conseil vient de décerner, sur la proposition du préfet de police, des médailles d'honneur créées par le décret du 3 avril 1903 à un certain nombre de gardiens et agents des polices municipale et rurale de la ville de Paris et du département de la Seine comptant au moins vingt années de service irréprochable dans l'accomplissement de leurs fonctions.

LES MENSONGES DE M. PELLETAN

Paris, 19 fevrier.

Dans sa réponse à M. Deloncle, M. Pelletan affirme que nos escadres trouveront toujours dans nos stations d'Indo-Chine la provision de charbon nécessaire.

Cependant ce n'est pas sans cause que M. Pelletan a ouvert une adjudication à huit jours de date (terme absolument inusité, sauf dans les cas très urgents), pour le transport de 6.000 tonnes de charbon à Saïgon. Le ministre affirme dans sa lettre que notre escadre d'Extrême-Orient a dès maintenant à sa disposition des approvisionnements de charbon suffisant à tous ses besoins. Si c'est exact, il n'y a pas besoin de faire partir d'urgence 6.000 tonnes de charbon de la métropole.

Le ministre, à la fin de sa lettre, assure que toutes les mesures ont été prises pour mettre l'Indo-Chine française à l'abri d'un coup de main et parer à toutes les éventualités du moment. Le ministère de la marine n'est pas chargé de la défense de l'Indo-Chine et nous ne voyons pas ce que vaut son affirmation dans la circonstance.

L'INCIDENT de DJIBOUTI

Paris, 19 février.

Les Anglais nous cherchent querelle parce que le port français de Djibouti a permis à l'escadre russe de faire du charbon. Ils prétendent que la France a violé la neutralité au profit des Russes, au détriment des Japonais.

D'abord, est-ce que cela les regarde ?

Ensuite, de quel droit le Japon, qui n'a pas fait de déclaration de guerre, voudrait-il qu'on respectât « les lois de la guerre » ?

Et puis, où est le code international de la neutralité ? Il n'en existe pas !

Enfin, les Japonais sont des Orientaux qui n'ont rien à voir dans les mers d'Europe et d'Afrique et qui ont tout à gagner à ce que nos amis les Russes ne trouvent de combustible ni dans la Manche, ni dans la Méditerranée, ni dans la mer Rouge, ni dans l'Océan Indien.

Mais il y a mieux : l'autorisation du gouvernement français a été donnée avant la déclaration de guerre. Alors, à quoi riment les récriminations anglaises ?

DANS LES BALKANS

LA TURQUIE ET LA BULGARIE

New-York, 19 février.

Le *New-Times* publie aujourd'hui une note que la Porte aurait envoyée aux puissances signataires du traité de Berlin.

Cette note serait la déclaration que la Turquie a adressée aux puissances avant de déclarer la guerre à la Bulgarie, qu'elle accuse de se préparer à la guerre et de laisser agir les rebelles macédoniens en paix.

LA RUSSIE ET LA BULGARIE

On mande de Sofia au *Deutsch Volksblatt* que M. Bakhmetieff, agent diplomatique de Russie à Sofia, a tenu un langage énergique au président du conseil des ministres de Bulgarie.

Il lui a déclaré que la Bulgarie devait réprimer énergiquement l'agitation macédonienne et que la Russie occuperait immédiatement les ports bulgares de Varna et Bourgas, si la Bulgarie déclarait la guerre à la Turquie.

UNE APPRÉCIATION RUSSE

Paris, 19 février.

Le *Swiett*, journal bien informé, de Pétersbourg, envisageant l'aggravation de la situation dans les Balkans, écrit que la Russie est consciente du danger, car la guerre avec le Japon n'est pas assez importante pour provoquer dans tout l'Empire l'enthousiasme qui se produit en ce moment. Il dit textuellement :

« Il est clair que cette guerre n'est pas la seule cause d'un pareil enthousiasme, car l'affaire se réglera toute seule, même si la marine russe supporte de grosses pertes. Il est peu probable que nos soldats permettent que la situation en Corée et en Mandchourie devienne alarmante. C'est en Europe que se trouvent les positions que la Russie aura à défendre. »

La Guerre Russo-Japonaise

LA CONCENTRATION DES TROUPES RUSSES

Les Japonais sont maîtres de la mer. — Les troupes russes se concentrent. — Sur le Yalou. — L'amiral Alexeïeff à Kharbine. — Les prévisions de durée de la guerre. — Les finances japonaises. — Dépêches diverses.

LA SITUATION

Paris, 19 février.

Des deux côtés on se prépare avec activité aux grands événements de demain qui vont se dérouler sur terre et dont les bords du Yalou seront le théâtre.

Si nous en croyons les journaux anglais, la ligne sur laquelle se déplacent les troupes japonaises irait de la Grande-Muraille de Chine à Vladivostock et 80,000 hommes seraient massés à différents endroits sur cette première ligne. Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour se convaincre de la fantaisie de cette information. De la Grande-Muraille à Vladivostock, il y a 1,200 kilomètres. A quoi serviraient 80,000 hommes disséminés sur une semblable étendue! puis, ces troupes seraient donc sur les derrières de l'armée russe? Où auraient-elles débarqué? Pas à Chemulpo, ni à Gensan, à coup sûr, car, pour se rendre de Chemulpo ou de Gensan du côté de la Grande-Muraille, il faut franchir le Yalou et la ligne du chemin de fer mandchourien où les bataillons russes font bonne garde. Les troupes n'auraient pas davantage débarqué dans le golfe de Lia-Toung, pris par les glaces.

Il est certain que les Japonais ont débarqué de nombreuses troupes à Chemulpo, à Masampho, à Fusan, à Gensan, tous les ports de la côte de la Corée où ils peuvent librement opérer sous la protection de leurs vaisseaux. Une dépêche de l'amiral Alexeïeff disait avant-hier : « Dix-neuf mille Japonais ont débarqué à Chemulpo ». Et l'on a appris, d'autre part, que 50,000 hommes environ étaient concentrés dans la région de Gensan. D'autres troupes arrivent d'une façon continue ; d'autres arriveront encore. Une dépêche de Tokio nous apprend que huit transports chargés de soldats et un certain nombre d'autres bâtiments chargés de matériels sont également partis de Nagasaki à destination de la côte occidentale de Corée, tandis que trois transports chargés de coolies et de matériel se rendaient en même temps à Chemulpo.

En ce moment même, on embarque au Japon trois divisions avec la garde.

Mais l'on se rend compte facilement que le débarquement de cent mille hommes est une entreprise qui demande du temps, si actifs que soient les Japonais et si peu gênés qu'ils soient par la flotte russe. Nous nous rappelons le formidable effort que fit l'Angleterre lorsqu'elle envoya au Transvaal cent mille hommes. Or, le Japon est loin d'avoir cette flotte unique de transports que l'Angleterre peut mettre en ligne. Et quand les hommes sont embarqués, il reste encore le matériel encombrant, difficile à manipuler, ces convois interminables de toutes sortes qui suivent les armées modernes, depuis l'artillerie jusqu'aux voitures alimentaires et aux ambulances. C'est pourquoi, lorsqu'on nous affirme que les Japonais ont jeté en Corée plus de cent mille hommes en cinq ou six jours, nous n'en croyons pas un mot, la chose étant parfaitement impossible, de l'aveu des gens les plus compétents.

Nous ne croyons pas davantage à cette dépêche de Tokio qui prétend que « des patrouilles de cavalerie ont déjà été débarquées à Wiju ». Wiju est à l'embouchure du Yalou. Que vient faire là, tout à coup, cette patrouille de cavalerie qui a l'air de sortir d'une opérette? Ce sont pourtant des informations de ce genre que nous recevons chaque jour. Il est vrai que les dépêches officielles remettent bien vite les choses au point. « La mer est prise à Inkou (golfe de Lian-Toung) et la côte entre Ta-toun-go et le Yalou est couverte de glaces sur une largeur de onze verstes ». Soit 11 kilomètres 437 mètres, la verste étant de 1.067 mètres.

Si les Japonais se préparent au grand combat, les Russes ne mettent pas moins d'ardeur à se fortifier et à se garder contre toute attaque possible.

La première bataille sur terre aura lieu pour la possession du Yalou, non loin de la côte. Franchir le Yalou pour fondre ensuite sur Port-Arthur, le plan ne manque pas d'audace. Les Japonais sont capables de l'avoir rêvé. Personne ne croit qu'ils pourront le réaliser.

LES JAPONAIS MAITRES DE LA MER

Londres, 19 février.

Les Japonais sont les maîtres de la mer de Chine et du golfe de Petchili; ils arrêtent et passent l'inspection des navires de toutes les nationalités.

Toutes les dépêches adressées aux journaux sont censurées.

DEUX VAPEURS SAISIS PAR LES JAPONAIS

Londres, 19 février.

Plusieurs journaux anglais publient une dépêche de Brême, en date du 18 février, disant que les vapeurs *Herta* et *Deutschland* de Brême, qui avaient été armés par une maison russe d'Odessa, ont été capturés en vue d'Otataron au Japon.

D'autre part, on télégraphie de Chan-Wan-Su au *Daily Mail* que les Japonais sont absolument les maîtres de la mer de Chine et du golfe du Petchili. Les passagers arrivant de Tien-Tsin annoncent que les navires japonais arrêtent les vapeurs de toutes nationalités et passent la visite pour rechercher la contrebande de guerre.

CONCENTRATION DES FORCES RUSSES A KHARBINE

Paris, 19 février.

Une dépêche de Kharbine au *Matin* annonce que la concentration se poursuit régulièrement. Cent vingt mille hommes des divisions de Moscou, de Kieff et de Varsovie sont attendus à bref délai. Avant douze jours, les Russes disposeront en Mandchourie d'une armée de 400,000 hommes.

D'autre part, d'après une dépêche de source anglaise, une autorité militaire russe a déclaré que l'amiral Alexeïeff se fortifie à Kharbine et se prépare à faire de cette ville la base des opérations d'une grande armée. Il a la plus entière confiance en Port-Arthur pour soutenir un siège prolongé.

Si les Japonais s'avancent, Port-Arthur constituera une menace perpétuelle sur leurs derrières. Si, au contraire, ils ne se portent pas en avant, le vice-roi concentrera ses forces à Kharbine, pour s'avancer au printemps, avec des forces si considérables que toute résistance sera impossible.

D'autre part, une dépêche de Saint-Pétersbourg à l'*Echo de Paris* dit que la nomination du général Kouropatkine, ministre de la guerre, au commandement en chef des troupes russes en Mandchourie est officielle. Il restera sous les ordres de l'amiral Alexeïeff.

BRUIT DE LA MORT DE L'IMPÉRATRICE DE CHINE

Londres, 19 février

Un correspondant de l'agence Laffan à Hong-Kong, télégraphie, aujourd'hui, que le bruit de la mort de l'impératrice douairière de Chine court dans les cercles officiels à Canton.

DÉMENTI DE LA DERNIÈRE ATTAQUE DE PORT-ARTHUR

Paris, 19 février

Le *Temps* publie une dépêche de l'agence russe démentant que l'escadre japonaise ait attaqué Port-Arthur dans la nuit du 13 février au 14. En effet, le télégramme d'Alexeïeff du 15 annonçait qu'aucun fait nouveau ne s'était produit durant les deux journées précédentes.

Saint-Pétersbourg, 19 février.

De la *Liberté* : L'état-major général assure que les opérations importantes commenceront vers le 20 mars.

VAISSEAUX JAPONAIS COULÉS

Paris, 19 février.

La « Liberté » publie, sous toutes réserves, une dépêche de Saint-Pétersbourg disant qu'une ambassade étrangère aurait reçu et communiqué à la cour que l'escadre de Vladivostock, dans un combat avec l'escadre japonaise, aurait coulé à celle-ci des cuirassés et plusieurs transports.

LES FINANCES JAPONAISES

New-York, 19 février.

Quatre cents millions de francs disponibles au Japon à la veille des hostilités, ont été dépensés pour l'organisation de la flotte et le transport des troupes. Après épuisement de l'emprunt national de 200 millions, le Japon sera en face de difficultés considérables, des Américains attendant l'avis des banquiers de Londres avant de décider la participation d'un emprunt japonais de 500 millions.

LES FINANCES JAPONAISES

Londres, 19 février.

Une dépêche de Tokio au *Standard* dit que la souscription provisoire à l'emprunt

de guerre dépasse déjà deux cents millions de yens.

Le bruit court que l'empereur a exprimé l'intention de faire remettre à la banque du Japon le trésor de la cour, afin qu'il soit affecté aux fonds de guerre.

Les journaux anglais annoncent que la souscription en faveur des veuves des marins et des soldats japonais s'élève à 50.000 francs, ce qui est assez dérisoire.

LES NAVIRES RUSSES DANS LA MER ROUGE

Londres, 19 février.

D'après une dépêche d'Alexandrie, des navires arrivés à Suez annoncent qu'un grand navire de guerre russe, un transport et quatre contre-torpilleurs sont ancrés à Djebbel-Zoukka, île située dans les eaux turques de la mer Rouge.

L'administration du port confirme cette nouvelle.

D'autre part, une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que rien n'est encore fixé pour le départ de l'escadre russe de Djibouti.

LA NEUTRALITÉ DE LA CHINE

Saint-Pétersbourg, 19 février.

Au ministère des affaires étrangères, on déclare que la Russie est prête à acquiescer à la note de M. Hay.

Cependant, il est bien entendu que la Russie ne considérera la Chine comme neutre que si, dans la réalité, il n'est toléré aucun acte sur mer, ni sur terre, rentrant dans la catégorie de ceux pouvant porter atteinte à l'engagement de la Chine de rester neutre.

LE PLAN DE L'AMIRAL ALEXEIEFF

Paris, 19 février.

Le *Petit Parisien*, dans une deuxième édition, publie une dépêche de Saint-Pétersbourg qui dit que, suivant le chef d'état-major de la marine, le plan de l'amiral Alexeïeff, approuvé par le tsar, ne nécessite pas pour les opérations futures une augmentation de forces navales autour de Port-Arthur. En conséquence, les escadres russes européennes n'iront sans doute pas en Extrême-Orient.

L'amiral Alexeïeff est toujours à Moukden. L'amiral Stark le remplace à Port-Arthur. Le ministre de la guerre a déclaré, dans la matinée, que la mobilisation serait longue mais que les troupes établies au nord du Yalou sont déjà suffisantes pour former sûrement les effectifs.

LES PRÉVISIONS

Paris, 19 février.

L'*Eclair* a demandé à une personnalité politique compétente quelles prévisions elle faisait sur la guerre. Voici la réponse:

Tout d'abord, la guerre, selon toutes vraisemblances, sera longue, très longue même. La ténacité des adversaires en présence ne fait pas de doute, et pour que l'un des deux succombe, il faudra de part et d'autre un effort immense. Je crois que par la force des choses les Russes triompheront, dussent-ils opérer un mouvement de recul, pour revenir ensuite livrer une irrésistible offensive. Toutefois, ma grande connaissance des Japonais me fait croire qu'ils opposeront une résistance qui étonnera l'Europe. Je suis persuadé que tant qu'il y aura un sujet du mikado valide, possédant un yen dans sa poche, la guerre durera, d'autant que le soldat japonais n'est pas d'un entretien très coûteux, attendu qu'il se contente pour sa nourriture d'un peu de riz. Or, il y a en Corée des approvisionnements de riz considérables, qui, pendant longtemps, serviront à la subsistance de l'armée japonaise.

Quant aux opérations, je me permettrai de ne les envisager qu'en Corée, attendu que je ne connais pas assez la Mandchourie pour émettre un avis utile sur ce qui pourra s'y passer.

Je crois que les Japonais débarqueront le gros de leurs troupes à l'embouchure du Yalou et que les corps d'occupation qu'ils auront à Fusan, Séoul, Chemulpo et Gensan ne joueront pas un rôle offensif et se contenteront de se maintenir dans ces diverses positions. Il est bien évident que le but de l'armée japonaise est, soit de défendre la Corée contre une invasion russe, soit d'essayer de pénétrer en Mandchourie par cette Corée où ils auront pu, au préalable, opérer une sérieuse concentration.

Or, dans l'un ou l'autre cas, c'est sur le Yalou qu'ils devront porter leur effort, attendu que c'est là qu'est la ligne frontière mandchoue-coréenne, ligne dont ils devront se rapprocher le plus possible, aussi bien en cas de défensive que d'offensive. Dès lors, comment supposer que l'armée japonaise ne tente pas l'impossible pour débarquer à l'embouchure même du Yalou ? J'ajoute qu'un débarquement à cet endroit n'offre pas de grosses difficultés, car cette embouchure est très accessible du côté de la mer. En outre, les rives du fleuve sont plates.

Si les Japonais ne tentaient pas l'aventure où nous la supposons, ils seraient obligés de cheminer pendant de longues journées à travers ces petites pistes à peine tracées, très contraires à la marche d'une nombreuse armée. N'oublions que si, en 1894, l'effort des Japonais s'est, tout d'abord, porté plus au sud du Yalou, c'est que les Chinois occupaient le nord de la Corée, et qu'il s'agissait de les en chasser. Cette fois-ci, ils n'ont pas les mêmes raisons pour opérer une tactique identique.

Au cas où les Japonais ne parviendraient pas à débarquer la plus grande partie de leur troupe à l'embouchure du Yalou, il est présumable qu'ils risqueraient l'aventure, plus au sud, à l'embouchure du Tai-Tong-Kang, grand fleuve coréen également très accessible du côté de la mer.

Pour le transport de leurs troupes, les Japonais disposent d'une centaine de transports à marche rapide, parfaitement aménagés, composés en majeure partie des steamers de la grande Compagnie Nippon Yushen-Kaisha qui, en temps ordinaire, assure le service entre le Japon, l'Europe, l'Australie et l'Amérique.

Lorsque j'ai traversé dernièrement la Mandchourie, les autorités russes disaient que plus de cent vingt mille hommes étaient massés entre Port-Arthur, Kharbin et Vladivostock et, qu'en outre, trente mille hommes étaient échelonnés le long de la voie jusqu'à Irkoust. Depuis, de nombreuses troupes ont été acheminées sur la Mandchourie, ce qui me fait croire que nos alliés ont déjà sur place une force respectable. A mon avis, une des grosses difficultés pour les Russes sera de garder leur voie ferrée. Déjà, en temps de paix, il leur fallait trente mille hommes pour défendre la voie contre les méfaits des bandes de brigands mandchous, toujours à l'affût d'un mauvais coup. En temps de guerre, combien d'hommes seront-ils nécessaires pour repousser ces bandes, augmentées, n'en doutez pas, d'irréguliers chinois ? Voilà qui ne manque pas d'être un grave souci pour l'armée russe.

Maintenant, les suppositions ne sont rien et les faits sont tout. Attendons donc les événements. Pour ma part, je souhaite ardemment que la victoire vienne aux Russes plus vite que je n'ose le supposer.

MARCHE DES RUSSES SUR SÉOUL

Saint-Pétersbourg, 19 février.

Les troupes concentrées à Kharbine occuperont la route des mandarins au nord de la Corée. De nombreux volontaires slaves de Bulgarie, Montenegro, Autriche arrivent parmi les renforts et forment des bataillons spéciaux. La marche sur Séoul pourra être faite en dix jours.

DÉPÊCHES DIVERSES

Saint-Pétersbourg, 19 février.

L'empereur s'est entretenu longuement hier avec le général Dragomiroff, en présence du général Gilinoky, nouveau chef d'état-major de l'armée de terre de l'Extrême-Orient. Celui-ci part aujourd'hui avec les cadets de la marine promus récemment.

Saint-Pétersbourg, 19 février.

On dément catégoriquement, de source autorisée, tous les bruits concernant une mobilisation militaire dans le Turkestan.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN CHINE

Saint-Pétersbourg, 19 février.

Le courrier transsibérien apporte des détails sur la série d'incendies survenus coup sur coup à Tien-Tsin, Pékin, etc., unanimement attribués à des sociétés secrètes chinoises. Les consuls et les commandants européens organisent des corps de pompiers et de gendarmerie européenne complétant la défense des concessions.

POUR LES BLESSÉS RUSSES

Paris, 19 février.

Le comité des dames russes vient de se constituer sous la présidence de l'ambassadrice de Russie, Mme Nelidoff, et avec le concours des dames de l'ambassade pour organiser un ouvroir et recueillir les offrandes en nature, destinées aux blessés russes de la guerre.

L'ouvroir sera ouvert dès lundi 22 février, les offrandes seront recueillies à l'ambassade de Russie.

LA GUERRE ET LA FRANCE

Un télégramme de l'amiral Avellan. Félicitations à la France.

St-Pétersbourg, 19 février, 2 h. 17 s.

M. Pelletan a reçu de l'amiral Avellan la dépêche suivante :

Le Ministre de la marine, Paris :

« Profondément ému par les nouvelles sur l'accueil fraternel, les soins touchants et la conduite noble et chevaleresque du commandant, des officiers et de l'équipage entier du croiseur *Pascal*, envers les officiers et marins russes appartenant aux infortunés navires de la flotte impériale *Variag* et *Korietz* coulés en rade de Chemulpo, le 9 du mois courant, je m'empresse de vous prier, M. le ministre, de bien vouloir accepter et transmettre à la flotte glorieuse de France nos sentiments chaleureux de reconnaissance et d'admiration.

« Th. Avellan, vice-amiral. »

L'ALLIANCE ET LE BLOC

M. JAURÈS DÉSAVOUÉ

A la gauche républicaine du Sénat. — Les groupes de gauche de la Chambre. — Contre M. Jaurès. — Le Bloc se divise.

Paris, 19 février.

La gauche républicaine du Sénat, réunie sous la présidence de M. Guérin, après avoir délibéré sur la politique extérieure, exprime l'espoir que le conflit qui vient d'éclater en Extrême Orient restera localisé. Elle affirme sa sympathie pour la nation amie et alliée et sa volonté de voir la France demeurer fidèle aux engagements qu'elle a consentis.

Le groupe décide, en outre, l'envoi d'une somme de 1.000 fr. à la souscription nationale pour les blessés russes.

Cette double décision est prise à l'unanimité.

Les groupes de l'Union démocratique et de la gauche radicale socialiste ne se sont pas réunis aujourd'hui. Les présidents de ces deux groupes, MM. Etienne et Bienvenu-Martin, ont conféré avec M. Sarrien, président de la gauche radicale, qui leur a fait part de ce qui s'était passé hier dans ce dernier groupe.

A la suite de cet entretien, M. Etienne a résolu de réunir demain le groupe de l'Union démocratique pour lui soumettre le texte de la déclaration votée par la gauche radicale.

On a pleine conviction que l'Union démocratique désavouera, comme l'a fait la gauche radicale, le langage de M. Jaurès en ce qui concerne l'alliance franco-russe et qu'elle se ralliera à un texte sinon identique du moins conçu dans le même esprit.

Les membres de l'Union démocratique estiment que cette manifestation sera suffisante pour affirmer leurs sentiments et qu'il serait dangereux de soulever un débat public au cours duquel des paroles regrettables pourraient être prononcées du haut de la tribune.

M. Bienvenu-Martin n'a pas encore convoqué la gauche radicale socialiste ; les membres de ce groupe voudraient, disaient ce soir quelques députés qui appréciaient très diversement cette attitude, trouver une solution qui leur permettrait, tout en se rangeant à l'avis de la gauche radicale, de ménager les susceptibilités des socialistes. Mais de ce côté aussi on est désireux de tout faire pour éviter une discussion publique qui accuserait forcément les divergences très prononcées qui existent entre les socialistes et les radicaux socialistes.

SÉNAT

Paris, 19 février.

La séance est ouverte à 3 heures 10. M. Fallières préside. On adopte un projet reportant au 16 août 1906 le délai fixé pour l'accomplissement des expropriations nécessaires à l'établissement du chemin à crémaillère de Chamonix à Montanvers.

La loi Falloux

Le Sénat continue ensuite la discussion relative à l'abrogation de la loi Falloux et à la réorganisation de l'enseignement secondaire. On en était resté à l'article 13.

On adopte successivement l'article 13 (inspection au point de vue de l'hygiène), l'article 22 (appels contre les décisions du conseil académique frappant les établissements privés). On en arrive à l'article 23 (fermeture par décret après avis du conseil supérieur de l'instruction publique.

M. de Marcère développe un amendement tendant à faire supprimer sur la liste des cas pouvant entraîner la fermeture, l'emploi de livres interdits. Il est repoussé par 210 voix contre 27.

M. Legrand demande que le décret de fermeture ne puisse être pris qu'après avis conforme du conseil supérieur.

L'amendement Legrand, combattu par M. Thézard, est rejeté par 149 voix contre 127.

On adopte l'article 29. On renvoie à mardi 3 heures la suite de la discussion.

La séance est levée à 5 h. 45.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 19 février.

M. Lockroy, qui préside, ouvre la séance à 2 heures 20. Après déclaration d'urgence, on adopte la proposition Berry, tendant à modifier l'article 509 du code de commerce relatif au concordat. Il est procédé de même pour la proposition Martin et Maujan, tendant à décider que les effets de commerce échus un dimanche ou un jour férié légal, ne seront payables que le lendemain.

LES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS

On continue la discussion sur les railways algériens. M. Sibille rappelle le projet soumis en 1901 aux délégations algériennes, et qui tendait au rachat et à la concession à deux compagnies.

M. Jonnart dit que le Parlement a absolument les mains libres et que c'est à lui à dire le dernier mot.

M. Sibille déclare qu'il demandera le renvoi à la commission du projet en discussion.

M. Sibille estime que M. Jonnart n'a pas défendu avec une énergie suffisante la proposition du gouvernement offrant une garantie d'intérêt de 16 millions 1/2.

La métropole ne peut remettre à l'Algérie des railways comme le demandent les délégations et elle ne peut s'engager surtout pour une durée de 40 ans.

L'orateur ne peut admettre une clause qui autorise le gouvernement à passer certaines conventions avec les Compagnies sans consulter le parlement.

M. Sibille entend que le contrôle du Parlement puisse largement s'exercer, et il repousse l'article du projet qui donne au gouverneur des pouvoirs appartenant au ministre des travaux publics.

M. Baudin déclare que le projet actuel est le complément nécessaire à la loi de 1900.

M. Baudin. — Les compagnies ont fait des bénéfices considérables sur la construction des railways ; quant à leur exploitation plus elle est défectueuse, plus elle leur donne de bénéfices, du moins pour certaines d'entre elles, et l'on a vu leurs actions monter en proportion de leur déficit.

Le rapporteur dit qu'il faut racheter et unifier les réseaux algériens.

M. Plichon combat les conclusions de la commission des railways. Il demande le refus de passer à la discussion des articles. Il se prononce contre l'assimilation préconisée par M. Sénac, qui voudrait administrer l'Algérie comme un coin de la France.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi, 2 heures.

La séance est levée à 5 heures 55.

PLUIES ET INONDATIONS

Paris, 19 février.

La crue de la Seine continue à donner certaines inquiétudes aux riverains. Une partie du service des voyageurs a encore été supprimée. Le service de la navigation communique la note suivante : « Pont Royal, cote normale 2 m. 48 : cote annoncée pour demain, 4 m. 80.

On mande d'Angers que la Loire, la Maine, la Mayenne et la Sarthe débordent de toutes parts. La crue atteint de 5 à 6 mètres ; des fissures se sont produites dans la digue de Montjean et on craint une rupture. A Angers, on est obligé d'établir des appontements pour que les habitants puissent rentrer chez eux. Les caves sont inondées et sur certains points, l'eau monte jusqu'à 3 mètres, envahissant encore les riverains.

LA CRUE DE LA SAONE ET DU RHONE

La Saône, qui avait monté, la nuit dernière, de 60 centimètres, a baissé dans la journée d'hier de 10 centimètres, mais il est à prévoir que le mouvement ascensionnel reprendra avant peu, et peut-être nous aurons à signaler des inondations en ville, surtout dans les quartiers bas.

Il y avait, hier, entre la crue actuelle et celle de 1896, une différence de 80 centimètres au pont du Midi, sur la Saône, et de 1 m. 20 au pont du Palais-de-Justice.

Le Rhône, qui avait monté de 1 mètre, a baissé hier de 35 centimètres, mais, avec la fonte des neiges, l'on peut prévoir une nouvelle crue.

***

Côtes du Doubs et de la Saône au 19 février :

La côte du Doubs à Neublanc était, hier, de 2 m. 32, à Besançon, 4 m. 64. Le Doubs a baissé, hier, de 2 centimètres à Neublanc et augmenté de 74 centimètres à Besançon.

Etiage de la Saône à St-Albin 3 m. 06, Gray 3 m. 26, Auxonne 3 m. 74, Verdun 6 m. 71, Chalon 5 m. 75 ; crue de 14 centimètres à St-Albin, baisse de 9 centimètres à Gray et de 2 centimètres à Auxonne.

Hier, à 7 heures du matin, l'étiage à la gare d'eau de Vaise était de 6 m. 36, ce qui représente une augmentation de 26 centimètres sur l'étiage d'avant-hier.

***

On signale des inondations dans les plaines de Vaulx-en-Velin et aux Brotteaux-Rouges. Les Sauveteurs médaillés du gouvernement et la compagnie active des Sauveteurs du Rhône, ainsi que toutes les sociétés de sauvetage, ont été mobilisés par la préfecture afin de porter secours aux inondés. Jusqu'à présent, aucun accident de personne ne s'est produit.

Voici les renseignements que nous recevons de la région :

A Tournon, à Vienne et Avignon, les eaux du Rhône sont stationnaires, cependant quelques terrains avoisinants sont inondés ; à Mâcon, le mauvais temps continue, les averses de pluie et de grésil se succèdent ; à Chalon-sur-Saône, les chantiers du Petit Creusot sont inondés ; plusieurs villages sont submergés dans l'arrondissement ; à Thoissey, le tramway du sud-est a suspendu son service ; les communications entre Thoissey et Dracé sont interrompues ; à Sablons (Isère), les caves du quai de Serrière sont inondées ; le quai et la plaine commencent à être submergés.

Echos et Nouvelles

JAPONIAISERIES

Les Japonais, nation guerrière et féodale, ont un sentiment très vif et très particulier du point d'honneur, exemple l'histoire suivante très authentique, bien que très ancienne, connue sous le nom de « légende des quarante samouraïs » :

Un prince avait été insulté ; ses samouraïs autrement dit ses légionnaires, résolurent de le venger. Cependant, ils jugèrent sage de ne pas mettre, sur-le-champ, leur projet à exécution, et d'attendre une occasion propice, faignant l'oubli. Cette attitude leur valut même les sarcasmes d'un samouraï du clan voisin, qui les accusa de lâcheté, sans que cette nouvelle insulte parût les toucher.

Enfin, l'occasion favorable, si longtemps attendue, s'offre à eux, et ils tuent l'insulteur de leur prince. Ainsi, l'honneur du clan et de son chef est lavé de l'infamie ; mais eux, les meurtriers, sont déshonorés par l'assassinat qu'ils viennent de commettre. Aucun doute n'est possible : ils n'hésitent pas, et tous, au nombre de quarante, s'ouvrent le ventre.

Jusqu'à ces temps derniers, la tombe des « quarante » resta vénérée ; on s'y rendait, chaque année, en pèlerinage. La légende ajoute même que le samouraï du clan voisin qui avait reproché leur lâcheté à ces héros, comprenant son erreur, s'ouvrit le ventre à son tour. Cela fit quarante et un.

LA VIE LYONNAISE

CONFÉRENCE A LA CROIX-ROUSSE

Trois cents électeurs avaient répondu jeudi à l'appel du comité de l'Action républicaine démocratique du IVe arrondissement pour entendre les citoyens René Jossier et D. Gurnaud dans l'exposé du programme républicain démocratique.

La réunion était présidée par le citoyen Peissel qui, en quelques mots présente les orateurs et expose le but de la réunion.

Il montre la nécessité urgente de s'unir pour faire échec aux politiciens qui dupent leurs électeurs et trahissent les intérêts vitaux du pays.

Il déclare que l'Action républicaine se propose de présenter et de soutenir énergiquement à la Croix-Rousse un programme de réformes démocratiques, éloigné tout à la fois des utopies collectivistes et de l'inertie opportuniste.

Le citoyen D. Gurnaud, aux applaudissements de l'assemblée, expose l'état lamentable de notre situation politique où l'anarchie a remplacé l'ordre normal, où la liberté est cyniquement violée et où seule l'émeute peut obtenir des réformes.

Il fait un exposé très documenté des projets de retraites ouvrières et avec l'appui de chiffres officiels fait un intéressant parallèle entre leur fonctionnement en Allemagne et les résultats insuffisants auxquels aurait abouti le projet mort-né Millerand-Caillaux.

Dans un autre ordre d'idées, il envisage la situation extérieure de la France et dénonce les menées internationalistes des meilleurs soutiens du gouvernement.

Il achève, aux applaudissements de tous, en préconisant l'action électorale, qui doit se manifester par des réunions qu'il souhaite semblables à celle d'aujourd'hui.

Le citoyen René Jossier, avec son talent et son humeur habituels, conquiert immédiatement les sympathies de l'auditoire, en traitant de façon magistrale de la vraie république sociale.

Il envisage successivement et démontre avec clarté quelques réformes à accomplir : réforme de l'impôt, réforme des successions, réduction du fonctionnarisme et montre l'action néfaste de la Franc-Maçonnerie dans les conseils du gouvernement et la part de responsabilité qui lui incombe dans le gaspillage de nos deniers publics.

Il dénonce le danger des épithètes et adresse un vibrant appel à tous les républicains pour qu'ils s'unissent et fassent triompher la République vraiment libérale, démocratique et nationale.

L'impression produite par ces beaux discours est énorme et c'est à l'unanimité et par acclamations que l'ordre du jour est voté.

En résumé, bonne soirée pour l'Action républicaine du IVe arrondissement et qui fait bien augurer de la campagne énergique que nos amis sont décidés à mener sur le *plateau*.

LE ROLE DE LA CUISINE

Mlle Rochebillard, dont le dévouement pour les œuvres de la femme et de la jeune fille est bien connu dans notre ville, nous communique la lettre suivante qu'elle a adressée à M. Justin Godard, en réponse à un article paru dans le *Lyon Républicain*.

Monsieur,

Vous avez fait insérer dans un des derniers numéros du *Lyon Républicain* un article sur le « rôle de la cuisine ».

Je ne vous suivrai pas dans la première partie de votre exposé, car j'ai déjà eu si souvent, moi aussi, l'occasion de parler ou d'écrire sur le même sujet, que je craindrais de me répéter : du reste, pour cette première partie, sur bien des points nous sommes d'accord.

Mais il est un passage de votre étude que je ne puis laisser passer sous silence. Vous dites (ou plutôt vous semblez fort étonné) et je vous cite : « qu'on n'ait point songé plus tôt à Lyon, exception faite du Lycée de jeunes filles et des écoles primaires, primaires supérieures et normales, à mettre à la portée des ménagères les moyens de s'instruire en un art qui peut s'apprendre très vite autrement que par des méthodes empiriques et qui est d'une journalière application »...

Eh bien, ici, Monsieur, je proteste, et je ne suis pas la seule : j'ajoute que la lecture de ce passage de votre article a soulevé, dans notre ville, de nombreuses protestations.

Non, il n'y a pas qu'au lycée de jeunes filles et dans les écoles gouvernementales qu'on s'occupe d'instruire pratiquement les jeunes filles, de façon à ce qu'elles puissent être de bonnes et économes ménagères, et dans la circonstance, vous monopolisez beaucoup trop la réclame que pouvait vous offrir une insertion dans la presse, en faveur de l'enseignement de l'Etat.

Il y a en effet, à Lyon, des syndicats de femmes, d'ouvrières, qui ont depuis longtemps ouvert des cours de cuisine, et s'il vous plaisait de dire en leur faveur la vérité, vous ne feriez que votre devoir, puisque vous semblez plaider avec tant d'ardeur la cause du peuple, même au point de vue culinaire. Je ne mets pas en doute ici la sincérité de vos intentions ; mais je les voudrais plus larges, c'est-à-dire orientées même du côté où se trouve encore la liberté d'initiative ?

Je sais bien qu'actuellement, il est de mode de ne pas admettre les réclamations de ceux qui réclament ou qui protestent au nom de la liberté, puisque dans notre pauvre pays la liberté n'est plus qu'une chimère. Du moins, la vérité est tangible. Vous n'avez qu'à venir, Monsieur, 205, rue Duguesclin, assister à notre cours populaire de cuisine et vous verrez que nous n'avons pas attendu la manifestation de votre étonnement, pour faire, nous aussi, et mieux que d'autres encore, œuvre démocratique et populaire, par l'enseignement ménager et syndical.

Je regrette, Monsieur, d'avoir été obligée de rétablir les faits ; mais je tenais à vous prouver que beaucoup mieux qu'un article de journal, il est des organisations ouvrières de femmes qui ont su concevoir des idées sociales et réaliser un fait social par la création de cours professionnels culinaires.

A vous, maintenant, de nous donner satisfaction en travaillant généreusement et loyalement, à rendre justice dans vos articles de journaux, à qui de droit.

Cette lettre ouverte n'a pas d'autre but.

M. L. ROCHEBILLARD.

ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CENTRALE de Lyon

LE RADIUM

CONFÉRENCE DE M. LE PROFESSEUR RIGOLLOT

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise avait eu l'amabilité de nous inviter à assister, hier, à l'inauguration de ses réunions hebdomadaires, dans les salons du restaurant Monnier, à Bellecour.

Nous y rencontrons un public très nombreux, et parmi tous ses anciens camarades, groupés dans une même pensée de fraternité et d'appui mutuel, nous reconnaissons l'élite de nos ingénieurs et de nos grands industriels.

Voici d'abord l'aimable président, M. Jean Buffaud ; M. Guigard, vice-président, MM. La Selve, trésorier ; Guillot, secrétaire ; Farra, archiviste ; les membres de la commission ; Nodet, Plombier, Gelas, Nolot, Héraud, Poinsignon, Defretière, Eymard, Dumont, Meunier, les dévoués organisateurs des réunions, à qui le président adressera des remerciements bien mérités ; MM. Bourdon, Charroussot, Michel et Murat.

Puis voici les amis de l'Association, occupant toute la salle où quelques dames des plus aimables apportent le charme et la distinction ; nous citons MM. Maréchal, ingénieur des services électriques de la compagnie du Gaz ; Aynard, fils ; De Lachomette, ingénieur ; Lucien Picard, Godinet, Busquet, ingénieur de la Voirie ; abbé Boizard ; Rascol et Dessirier, ingénieurs en chef du P.-L.-M. ; Romand, professeur à la Faculté des sciences ; Bougault, avocat ; Mathey, professeur ; Sanlaville et Canard, de la compagnie de Jonage ; Meunier et Pierron, professeurs à l'Ecole de Chimie ; le directeur de l'Ecole de Commerce ; M. Long, directeur de la Martinière ; Desprès, professeur ; Authier, ingénieur, etc., etc.

M. Buffaud se félicite de voir l'Association inaugurer, dans son nouveau siège, ses réunions hebdomadaires devant une si brillante assistance. L'Association, comme l'Ecole, est déjà vieille de 44 années ; elle a grandi avec son école ; aujourd'hui son banquet annuel et son assemblée générale ne lui suffisaient plus. C'est dans ces réunions que l'Association remplira le plus efficacement son but, qui est l'assistance mutuelle entre camarades. Le président présente alors, en excellents termes, le conférencier à l'assistance et donne la parole à M. Rigollot qui tout d'abord s'empare de son auditoire par la trop grande modestie de son entrée en matière.

***

Le « clou » de cette belle réunion, si je puis m'exprimer ainsi, était, en effet, la conférence de M. Rigollot, professeur-adjoint de l'Université de Lyon directeur de l'Ecole centrale lyonnaise, sur le *Radium*.

Dieu sait si l'on a discouru et écrit, ces temps derniers, sur ce corps nouveau, à la suite des découvertes récentes de M. et Mme Curie, qui dernièrement se voyaient attribuer le prix Nobel. On nous a entretenus de ses propriétés, des phénomènes qu'il provoque, des manifestations physiques qui l'accompagnent. C'est que la découverte du Radium, par l'illustre physicien Henri Becquerel, membre de l'Institut, professeur à Polytechnique, en 1896, avait créé, dans le domaine des sciences physiques, une révolution aussi formidable que la découverte de l'Amérique, en 1492, par l'audacieux génois, Christophe Colomb, dans le domaine des connaissances humaines.

Cette découverte ouvrait aux recherches des savants un monde insoupçonné, en montrant qu'il existe dans l'univers des forces et des transformations de force tout à fait ignorées ; elle faisait connaître le phénomène encore inexplicable de l'*Emanation*, montrant que certains corps peuvent émettre, pendant un temps presque indéfini, de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, sans en recevoir du dehors, sans perdre de leur poids, sans que leur pouvoir rayonnant s'affaiblisse.

C'est en suivant les traces de Becquerel que Mme et M. Curie, dont le nom est aujourd'hui justement populaire, furent amenés à la découverte du *radium*, qui

---

FEUILLETON DU RAPPEL RÉPUBLICAIN DU 20 FÉVRIER

— 70 —

LE SECRET DU BONHEUR

PAR

Pierre SALES

DEUXIEME PARTIE

I

Le Grand Homme

Et le tapage et l'encombrement redoublèrent, quand à grand'peine, Darrans et son comité, qui avaient eu l'imprudence de ne pas monter tout de suite au premier étage, essayèrent de s'y rendre. Dès l'escalier on leur barrait presque le passage, chacun ayant à dire une amabilité à une de ces illustrations, qui peuvent tant pour faire avancer les autres. C'était une des grandes jouissances de Darrans que cette adulation, malgré sa banalité, malgré sa forme toujours la même : « Mon cher maître, vous à qui un ministre n'a rien à refuser... Mon cher maître, vous qui avez la main partout... » Ce soir, malgré l'envie que beaucoup en avaient, aucune de ces phrases ne fut prononcée à haute voix, parce que le voisin l'aurait entendue. Mais Darrans les devinait, aux regards, aux sourires, aux serrements de main. Et il savait ce que chacun désirait : celui-ci un coup d'épaule pour l'examen de son fils ; celui-là une place dans un ministère pour son gendre ; tel autre d'être plus souvent appelé par lui pour donner le chloroforme dans les opérations ; un autre d'être convié plus fréquemment, par Mme Darrans, à partager sa loge à l'Opéra... etc., etc. Et presque tous ambitionnaient les palmes académiques, quand, le ruban violet obtenu, ce n'était pas le ruban rouge qui les empêchait de dormir.

Darrans mit bien dix minutes à monter au premier étage, et un quart d'heure à gagner la table où l'attendait sa tasse de café. Ce fut un des moments de sa vie où il éprouva la plus forte jouissance de sa gloire, de ce pouvoir comparable à celui d'un grand homme politique, sans qu'il eût les ennuis de la politique. Mais, comme il achevait de boire sa tasse de café, ses yeux noirs se croisèrent avec les grands yeux bleus, si goguenards, de Jarroux — le seul peut-être, de tous ceux qui l'avaient connu, qui ne lui eût jamais rien demandé. Et le regard, l'attitude de son vieux camarade furent pour lui ce qu'était, au triomphe des consuls romains la liberté laissée à leurs soldats de leur crier, publiquement, pour un jour, leurs vérités.

Personne n'avait compris, évidemment, tout à l'heure, les allusions du bohème et surtout l'ironie de son toast final. Mais comme Darrans en avait senti la raillerie ! Et que son triomphe eut été autre, au fond, pour lui, si cet ancien témoin de sa vie n'était venu y mêler sa moquerie ! Et voilà que cela s'aggravait dans l'esprit de Darrans, qu'il se demandait si c'était à lui seul que Jarroux avait voulu faire allusion ? Le bohème, qui était si perspicace, n'avait-il pas surpris, jadis, le secret de sa liaison avec Marie Bernier ? N'était-ce pas d'elle qu'il avait voulu parler tout à l'heure, autant que de lui-même ? N'avait-il pas connu son féroce égoïsme. Un brusque besoin de savoir le prit. Remarquant que Jarroux ne fumait pas encore, il alla lui porter, bien amicalement, un cigare. Et il était si séducteur, « cet animal », que Jarroux y fut pris un instant, d'autant plus que Darrans lui disait le plus gentiment du monde :

— Ah ! çà mon vieux, pourquoi ne se voit-on plus ?

Quelques minutes, ils causèrent bien cordialement, comme au temps jadis, Darrans s'excusant d'avoir perdu de vue ce vieil ami, presque le seul de sa jeunesse, et Jarroux répondant tout rondement qu'il ne savait plus sortir de son Quartier Latin, son boul'Mich, son Luxembourg. Il aurait semblé que la camaraderie se refaisait entre eux, et le cœur de Jarroux en était déjà heureux... Mais déjà aussi, l'esprit de Darrans était rassuré : la bonhomie de Jarroux lui indiquait qu'il n'avait pas eu les profondes pensées qu'il lui prêtait, qu'il n'avait pas voulu railler si grandement, mais tout bonnement « lui faire une blague. » Et il le lâcha, au milieu d'une phrase, pour répondre à l'appel d'un membre de l'Académie de médecine... Pourtant, après s'être éloigné un peu, il se retournait et disait :

— Viens donc, un jour, bavarder avec moi du vieux temps !

Jarroux répondit par un sourire bon enfant ; et son regard ne redevint railleur que lorsque Darrans eut rejoint le groupe de célébrités qui lui faisait comme une auréole. « Oui, mon vieux, oui mon beau, murmura-t-il en lui-même, cela arrivera peut-être qu'on aille bavarder avec toi, parce qu'il n'est pas possible qu'il n'y ait pas, un jour, du drame dans ta vie... » Et tout le portait à croire que ce drame, il y serait mêlé. Comment ?... Quand ?... La vie manquerait de charme, si tout y était prévu. Mais enfin, « il se prévoyait de l'amusement », et peut-être avant longtemps, avec tous ces acteurs qui lui jouaient la comédie sans le savoir et dont, sans presque quitter son Quartier Latin, il suivait l'existence, dans l'attente de l'inévitable éclat qu'il avait prophétisé.

Justement, un des personnages qui l'amusait le plus, venait d'arriver : le banquier Samuel Spohl, l'inséparable compagnon de fête de Darrans, qu'on s'était étonné de ne pas voir à ce banquet, dont il était un des promoteurs. Mais aucune fête, aucune obligation amicale n'auraient détourné le banquier de ses bureaux, un soir de liquidation ; et c'en était justement un aujourd'hui ; car il apportait autant de fougue au travail qu'au plaisir et était le premier de ses employés. Sa fougue, par exemple, se manifestait de la façon la plus glaciale, au plaisir comme au travail ; et on voyait bien rarement se contracter les traits de son beau visage oriental.

Par une bizarre coïncidence, Spohl ressemblait à Darrans. Il était grand comme lui, avait comme lui une grande barbe noire, des yeux noirs, un nez busqué et une belle forêt de cheveux bouclés, à différence existait dans leur teint, si chaud quoique très brun chez Darrans, matet presque oliviâtre chez Sphol, et surtout dans leur regard, celui de Darrans d'une vivacité inouïe, presque du feu, tandis que celui de Spohl était tout voilé de langueur, quoique traversé parfois d'éclats métalliques. Le célèbre banquier semblait toujours excédé, marchait d'une façon si dolente qu'on se demandait jusqu'où il pourrait aller, donnant tout autant qu'un grand cheik arabe l'impression d'un bel Oriental égaré dans la civilisation européenne. Et cette civilisation personne n'en profitait, n'en jouissait cependant mieux que lui, n'en mettait mieux à l'œuvre tous les rouages ; car, ancien petit employé de coulisse, il avait fait sa fortune à lui seul, considérable, affirmait-on.

(*A suivre.*)

A NOS ABONNÉS

Les personnes qui ont souscrit un abonnement au *Rappel Républicain*, sans nous en envoyer le montant, sont instamment priées, dans le but de nous éviter des déplacements ou des frais de recouvrement onéreux, de passer à nos bureaux pour le règlement, ou de nous envoyer le montant de leur souscription par mandat-poste, si elles ne résident pas à Lyon.

résume au plus haut degré la radio-activité de la matière, découverte qui permet à la science des expériences sans fin.

Ce qui faisait dire dernièrement à M. Deschanel que Mme et M. Curie venaient de faire à la France l'aumône d'un peu de gloire.

Nous n'avons pas la prétention d'analyser ici, avec la clarté d'exposition de l'excellent conférencier, M. Rigollet, les phénomènes de fluorescence, phosphorescence, les rayons cathodiques, rayons Rœntgen ou X, dont les propriétés se manifestent à nous par l'intermédiaire des corps phosphorescents. C'était le point de départ des recherches qui conduisirent Becquerel à la découverte de la *radio-activité* de la lumière. L'Uranium, étudié par ce savant, est le type des corps *radio-actifs*, qui semblent émettre *spontanément* et *indéfiniment* des rayons pénétrants, radiation, dont l'énergie n'est empruntée à aucune source visible.

En 1898, M. et Mme Curie, en étudiant un minerai appelé la *Pechblend*, parvenaient à isoler un corps nouveau qu'ils appellent *Radium*, et qui présentait avec une intensité bien plus considérable les propriétés de l'*Uranium*. En effet, sa puissance est de près de *deux millions de fois* plus grande.

A cette heure, on ne croit pas qu'il y ait, dans le monde civilisé, plus de *cinq grammes* de radium à l'état libre. Pour en extraire un gramme, il faut traiter dix mille kilogs de minerai ; de là, le prix colossal, exhorbitant d'une parcelle infime de ce corps précieux.

Le *Pechblend*, qu'on trouve en Autriche, ne contient en effet que des sels de Radium, chlorures ou bromures, envoyant des radiations *qui traversent tous les corps connus*, et remarquables par leur indifférence apparente aux variations de la température et par la propriété singulière des radiations qui rendent impossible autour d'eux l'isolement de tout appareil électrique.

Enfin, ce qui achève de troubler, de « renverser » dans cette découverte, c'est le caractère continu du rayonnement du radium. En effet, depuis cinq ans qu'il est isolé, le Radium semble être une source perpétuelle et *que l'on croit spontanée*, d'électricité. Il en dégage indéfiniment sans s'affaiblir lui-même, comme il dégage la chaleur d'une manière continue et constante.

Bref, la découverte du *Radium* marque un tournant brusque dans la route, jusqu'ici presque droite, de la physique, renversant toutes idées considérées comme relativement acquises à la matière et à la force, témoignant d'une énergie formidable, telle que l'énergie d'un gramme de Radium équivaudrait à plusieurs milliards de chevaux-vapeurs.

**

Vous vous demandez, peut-être, Mesdames, quel intérêt cette conférence et la découverte que M. Rigollot nous expose si bien, peuvent avoir pour vous ! Je réserve, avec coquetterie, pour la fin de mon article, le secours précieux que plus tard — oh ! dans un plus tard très éloigné; car Mme Curie ne possède encore qu'un gramme environ de bromure de Radium — quel secours, dis-je, vous pourrez en tirer pour votre toilette, pour l'aménagement de votre boudoir.

Laissez-moi indiquer auparavant quelques phénomènes découlant du traitement des sels de Radium. Je ne vous dirai rien du *Polonium*, de l'*Actinium*, de l'*Helium*, corps nouveaux, tout à fait inconnus encore, découverts par le spectre avec le Radium dans le Pechblend d'Autriche. Je ne vous parlerai pas des expériences des tubes de Gessler, que M. Rigollot nous présente en projections lumineuses, des phénomènes de *Radio-Activité induite*, découverts par Mme Curie, de cette *Emanation* mystérieuse, qui communique aux corps, à l'air même en contact avec lui les propriétés fantastiques inouïes du Radium, qu'on transportera ainsi bientôt « en bouteille » et qui vous permettra un jour, peut-être, de lire dans l'ombre, à votre chevet, l'heure à votre montre.

Car cette Emanation de Radium, obéissant aux lois de Mariotte et de Gay-Lussac comme un gaz, a fait croire jusqu'à ce jour qu'elle en était un, se condensant et restant toutefois inaltérable, fait atomique nouveau et très important. Vous parlerai-je, Mesdames, de ce dégagement continuel de chaleur qui arrive à brûler, à former des plaies contuses et qui, peut-être un jour, sera un précieux auxiliaire de la thérapeuthique ?

Non, vous brûlez, vous aussi, Mesdames, de l'envie de connaître cet auxiliaire plus précieux pour vous, puisqu'il s'agit de votre toilette, cadre de votre beauté. Eh bien ! sachez que le Radium émet des rayons qui rendent le vrai brillant étincelant, tandis que le verre taillé, même de la façon la plus habile, reste opaque au contact de l'Emanation. Voilà donc la pierre de touche trouvée de votre parure.

Une femme seule, Mme Curie, — coquetterie nouvelle de votre sexe — était capable de la découvrir.

Telle est la nouvelle science dont cette femme de génie, avec son mari, ce savant inlassable, a doté la France, comme d'une hypothèse colossalement riche en conséquences.

C'est ainsi que M. Rigollot a terminé sa causerie, semée, comme il l'a dit avec trop de modestie, de points d'interrogations. « La question, nous a-t-il dit, n'est pas suffisamment encore au point pour sortir du laboratoire du savant et entrer dans le domaine public, ce qui oblige des gens peu compétents à faire des conférences. »

Les applaudissements qui ont accueilli cette péroraison ont dû montrer à M. Rigollot combien au contraire on prisait sa compétence et à quel point il avait su captiver, instruire et charmer son nombreux auditoire.

Des projections ravissantes, par M. Armanet, nous ont fait défiler ensuite les belles scènes de l'*Enfant Prodigue*.

Ainsi s'est terminée cette première réunion des Anciens élèves de l'Ecole centrale lyonnaise, soirée de gala qui nous fait bien augurer de celles qui vont suivre.

Francdouaire.

COUR D'ASSISES DU RHONE

VENDREDI 19 FÉVRIER 1904

Audience du matin

Le 26 novembre 1903, vers sept heures du soir, M. Carry, cultivateur à Charbonnières, passait, en revenant de son travail, près d'une villa située sur la route de Sain-Bel et appartenant à une dame Jacob, lorsqu'il entendit un bruit anormal provenant de cette maison.

Comme il savait que la propriétaire était en ce moment à Lyon et que la villa était par conséquent inhabitée, il s'approcha et ne tarda pas, au bruit suspect qu'il entendait comme à la lumière qu'il voyait filtrant à travers les persiennes, à être persuadé de la présence en cet endroit de malfaiteurs.

Il donna aussitôt l'alarme aux voisins ; la maison fut cernée et envahie, et dans le grenier on trouva cachés deux individus qu'ils livrèrent à la gendarmerie.

Interrogés, ils déclarèrent se nommer Sauvan Victor-Eugène, âgé de 20 ans, demeurant à Oullins, et Delorme Gaspard-Marius, âgé de 25 ans, demeurant à Ste-Foy-lès-Lyon, et avouèrent être entrés dans la villa en fracturant un volet du rez-de-chaussée et en brisant une vitre.

Tous les meubles avaient été visités et fouillés, et il est probable que le butin aurait été important si les malfaiteurs n'avaient pas été dérangés.

A l'audience, Sauvan et Delorme, sur lesquels les plus mauvais renseignements sont fournis, quoique le premier seul ait déja été condamné, renouvellent leurs aveux.

M. Vallet demande au jury de rendre un verdict sévère; Mes Poulet et Vernery, avocats, plaident les circonstances atténuantes.

Sauvan est condamné à 18 mois de prison et Delorme renvoyé des fins de la poursuite.

Audience du soir

Il est tout d'abord appelé une vieille affaire dont toute la population lyonnaise a certainement gardé le souvenir en raison de l'émotion qu'elle a causée dans notre ville: je veux parler de l'affaire des faux billets de banque dans laquelle étaient compromis plusieurs personnes, dont un sieur Savoye Marie-Louis-Félix, représentant de commerce, demeurant 10, rue du Plat. C'est sur le cas de ce dernier qui, au moment de l'arrestation de ses coaccusés, avait pris la fuite et depuis n'a pas reparu, que la Cour d'assises a statué par contumace. Elle l'a condamné aux travaux forcés à perpétuité et à 3.000 francs d'amende. Il est permis de supposer que voilà une peine dont l'exécution n'est pas probable.

Ensuite comparait un individu nommé Hugot, inculpé d'attentat à la pudeur, commis à Vaise, montée des Roches, le 26 novembre 1903, sur la personne d'un enfant. C'est la seconde fois que cet accusé est poursuivi pour ce genre de crime. Le huis-clos est prononcé en raison du caractère scandaleux du procès. Me Vallet requiert au nom de l'accusation ; Me Valansio, avocat, demande l'acquittement de son client, les faits dont il est accusé n'étant pas prouvés. Hugot, après la délibération du jury, est déclaré non coupable et remis en liberté.

Me Jacques.

LE CRIME DE MONTCHAT

UNE DÉBITANTE ASSASSINÉE

Les rôdeurs de banlieue. — Les clients du débit Rivoiron. — Arrestation d'une famille de malfaiteurs dangereux. — Sérieux indices.

L'enquête faite au sujet du crime par M. Briottet, chef de la Sûreté, a déjà donné quelques résultats et amené l'arrestation de cinq individus.

Les agents de la Sûreté suivent différentes pistes dans le monde des rôdeurs de banlieue et recueillent de part et d'autre des renseignements pouvant intéresser l'instruction.

On savait que des individus louches fréquentaient le petit comptoir du cours Henri, aussi les agents de la Sûreté cherchent à savoir si les assassins, en tuant Rosalie Rivoiron, n'ont pas eu l'idée de faire disparaître un témoin qui en savait trop sur leur compte et profiter de la circonstance pour la dévaliser.

D'après certains renseignements, on désignait dans le quartier une bande d'individus, clients habituels du comptoir, repris de justice dangereux, capables d'avoir commis le meurtre. Par hasard, depuis quelque temps, le service de la Sûreté surveillait ces mêmes individus pour divers vols commis dans les villas de Montchat et de Monplaisir.

LES CLIENTS DU DÉBIT RIVOIRON

Les clients de Rosalie Rivoiron, sont d'une honorabilité remarquable en général, et la famille Chevrot qui fréquentait assidûment la malheureuse débitante, est bien connue dans le quartier de Monchat où elle semait la terreur.

Le père Jean-Marie Chevrot est âgé de 53 ans, la mère, née Bouilleux, âgée de 50 ans, les fils Joseph, 18 ans, François, 24 ans, et Jean, 27 ans, ont tous, plus ou moins, subi des condamnations. Souvent les journaux ont eu à s'occuper de cette famille, l'un des fils vient d'accomplir six mois de prison. C'est Jean et François qui, de concert, il y a quelques années, réussirent à faire évader de la prison Saint-Paul, où il était détenu, le célèbre voleur Minasso, qui fut repris peu de temps après.

La femme de l'un des fils a été arrêtée dernièrement à Mâcon, pour vol commis en compagnie de repris de justice, à la cathédrale de cette ville.

Depuis longtemps la famille Chevrot vivait largement du produit des vols commis par les membres de la famille.

Avant-hier matin, MM. Briottet, Roquille et Gonnard, inspecteur principal, accompagnés d'agents de la Sûreté, se présentaient au domicile de cette peu intéressante famille, 185, cours Gambetta. Ce fut François Chevrot qui vint ouvrir la porte, et ayant aperçu M. Gonnard qu'il connaissait, il essaya de la refermer, mais quatre agents firent irruption dans la chambre et réduirent les Chevrot à l'impuissance.

Aussitôt une perquisition fut pratiquée. L'une des chambres était encombrée de chaises, tables, glaces, pendules, matelats et armoires à glace ; tous ces objets provenaient d'un cambriolage commis dernièrement à Montchat.

Interrogés, les membres de la famille, reconnurent avoir dernièrement mis à sac, une villa appartenant à Mlle Piraud, et située chemin du Villon, à Montchat. Devant ces déclarations, M. Briottet arrêta immédiatement toute la famille, qui était écrouée peu de temps après à la prison Saint-Paul.

Sur la réquisition du chef de la Sûreté, un camion transporta au Palais de Justice, tous les objets volés, qui représentaient un poids de plus de 1.500 kilogs.

SÉRIEUX INDICES

On se rappelle que nous avons signaler que les assassins de Rosalie Rivoiron, avaient laissé sur une des tables du débit, six verres ; mais l'enquête a rétabli que trois individus seulement étaient dans le café, et que les six verres, étaient pour dépister la police.

La Sûreté a remarqué que dans toutes les villas de banlieue, où les fils Chevrot ont opéré, on a retrouvé des verres vides, et toujours il y avait des verres ayant contenu du vin, mais seulement sur trois de ces verres on relevait des traces de lèvres ; le cas est tout à fait le même à Montchat.

Comme il y a là de sérieux indices, et même en admettant que les fils Chevrot ne soient pas compromis dans l'affaire du cours Henri, la Sûreté aura rendu un réel service aux habitants du quartier en les débarrassant de ces peu recommandables individus.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'enquête qui est menée activement par la Sûreté et par M. Deschamps, juge d'instruction.

LES FAUX POINÇONS

L'instruction de cette grave affaire est activement conduite par M. Benoist, juge d'instruction.

L'honorable magistrat a acquis la preuve que l'inculpé Fournier a essayé de fabriquer des fausses pièces d'un et de deux francs.

Le service de la Monnaie de Paris a demandé au juge d'instruction de vouloir bien lui transmettre le balancier saisi chez Fournier et servant à fabriquer la fausse monnaie, afin de l'examiner attentivement.

Ajoutons que ce balancier avait été acheté dans une grande maison de notre ville.

CHRONIQUE

Congrès national des Cercles d'études. — C'est aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir, que s'ouvrira le troisième congrès national des Cercles d'étude et des instituts populaires de France organisé par la *Chronique du Sud-Est* et le *Sillon*.

Depuis plus de trois semaines le secrétariat a reçu les adhésions des délégués de quatre cents villes ou communes de France. Cette affluence a obligé les organisateurs à restreindre, à leur très grand regret, les invitations au public lyonnais,

Voici l'horaire du congrès :

Aujourd-hui à 8 heures, séance consacrée aux instituts populaires.

Dimanche matin, à 8 heures : Messe à Fourvière, par S E le Cardinal Coullié. — A 9 heures : Séance d'études consacrées au Mouvement des Cercles et à la Famille Ouvrière. — A 2 heures du soir : Continuation de la séance d'études du matin. — A 4 heures 1/2, salle des Minimes : Conférence par M. l'abbé Lemire, député, et M. Marc Sangnier.

Le soir, banquet de huit cents couverts.

VIIIe Concours national de tir. — Réunion du comité de tir le samedi 20 février et du comité des logements, fêtes et réceptions, le lundi, 22 février, à 8 heures du soir, au secrétariat général, 7, rue Paul-Chenavard.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier soir, à 3 h. 1/2, chez M. Jean Viviand, boulanger, grande rue de la Guillotière, 17. Le feu, qui avait pris naissance dans la chambre à four, a été éteint par les pompiers du Dépôt central au moyen d'une longueur vissée sur bouche d'arrosage.

Les dégâts sont évalués à 2.000 fr. environ.

— Un feu de cheminée s'est déclaré à la même heure, chez M. Vouillont, rue d'Amboise, 16. Ce commencement d'incendie a été éteint, après une heure de travail, par un pompier du Dépôt central.

Les dégâts sont évalués à 300 fr.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé, hier, aux arrestations suivantes :

Paul Etienne, âgé de 48 ans, employé de commerce, recherché pour abus de confiance d'une somme de 1743 francs; Nicolas L., serrurier, 52 ans et François C., vingt-cinq ans, camionneur, le premier pour tentative de vol rue Grenette ; le second, pour vol, rue Chaponnay ; Benoît Roybin, 32 ans, tailleur, recherché par le parquet de Bourgoin (Isère), pour vol.

Trouvé mort. — Un revendeur, M. Gerin, âgé de 58 ans, demeurant rue Charles-Lyonnet, 97, aux Charpennes, a été trouvé mort dans son lit, ce matin. M. le docteur Pacaud a constaté le décès, dû à une congestion cérébrale.

Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Au Serpent, 32, rue Lanterne.— *Grand Choix*, aux meilleures conditions de qualité et de prix, de *Bandages, ceintures, bas*, etc... *Accessoires et Appareils* multiples pour les besoins de la MEDECINE et de l'HYGIENE.

DEMANDEZ partout le **QUINA CHABLY**

VILLEURBANNE. — *Accident.* — Hier matin, M. Jean T., voiturier au service de M. Rochebloine, conduisait un camion route de Crémieu.

Près du champ de courses de la Société sportive, T. eut le pied droit presque écrasé par un des roues du véhicule. M. le docteur Dolard a ordonné un repos d'une vingtaine de jours.

OULLINS. — *La bagarre d'Oullins.* — La bagarre de mardi fait l'objet de tous les commentaires. L'auteur nommé Fusch est resté introuvable, on suppose qu'il a quitté notre région.

Pour ce qui est de la responsabilité des agents dans le lynchage du malheureux Cousin, M. Gabrielli cherche à l'établir d'une façon précise.

Nous sommes allés prendre des nouvelles de la victime. il nous a été répondu que son état était toujours stationnaire.

— *Les inondations.* — Malgré la décroissance des eaux du Rhône, nombre de rues sont encore inondées dans le quartier de la Saulaie.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE. — *Réunion publique et contradictoire.* — Des affiches rouges placardées à profusion par le comité de l'Union des Républicains convoquent tous les électeurs du canton de Vaugneray à une grande réunion publique et contradictoire qui aura lieu dans la salle des fêtes de l'hôtel Chenevier, dimanche, à 3 heures.

Monsieur Justin Godard, avocat à la Cour d'appel, rédacteur au *Lyon Republicain*, fera une conférence sur *la liberté d'enseignement*.

Sans être prophète, on peut affirmer que chez nous comme partout en France ce serait les anciens élèves des Frères ou des Chartreux, les ex-marguilliers ou fabriciens qui composent les gros bataillons du parti radical qui seront les plus ardents à baver contre l'enseignement congréganiste, dont ils furent les élèves, et à réclamer l'étranglement sans phrase de l'enseignement libre.

M. Justin Godard, lui-même, le farouche libre-penseur d'aujourd'hui, n'est pas sans être exempt de la tare cléricale, puisqu'avant de fréquenter le lycée de Lyon et l'Université, il fut l'élève du petit séminaire de Sainte-Foy-l'Argentière, où il fit pieusement sa première communion, imitant en cela les Jaurès, les Charbonnel et tous les apôtres de la libre-pensée.

Voilà ce qu'il faudrait répondre dimanche aux tirades anticléricales des Marin, des Crépet et des Godard, et on pourrait ajouter en guise de conclusion : « Si comme vous le demandez, la voie des fonctions publiques était interdite à tous ceux ou celles auxquels leurs parents ont donné une éducation religieuse, je crois bien que les plus attrapés ne seraient pas ceux qu'on pense, mais tous les anciens élèves des jésuites, des frères et des curés qui peuplent les rangs de votre majorité de renégats ! »

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 19 février.

Consolidés	86 5/16	Rio-Tinto	47 1/8
Italien	98 1/4	De Beers	19 9/16
Extérieure	79 1/2	Goldfields	5 27/32
Turc Unifié	76 1/4	East Rand	6 1/4
Banque Ottom.	11 3/4	Chartered	1 25/32
Suez	155 1/2		

LA QUESTION MACÉDONIENNE

Sofia, 19 février. — Remettant ses lettres de créance, l'agent diplomatique anglais Buchanan a déclaré que le roi Edouard VII espérait que le gouvernement bulgare observerait une attitude correcte et paisible à l'égard de l'exécution des réformes.

Le prince a répondu que la Bulgarie, malgré toutes les difficultés, n'abandonnera jamais son attitude correcte et paisible et contribuera de toutes ses forces à l'exécution de l'œuvre d'apaisement, d'humanité et de civilisation poursuivie sincèrement par les puissances.

LES INONDATIONS

Nantes, 19 février. — Contrairement aux prévisions des Ponts et Chaussées, l'eau n'a pas monté depuis hier. Le niveau est resté sensiblement le même, le temps est beau. Le travail est toujours suspendu dans les usines et les manufactures des quartiers bas dont les sous-sols sont envahis.

Clermont-Ferrand, 19 février. — Les inondations continuent. Depuis 1866 les rivières d'Auvergne n'ont pas eu une crue aussi forte. Au barrage de Queuille, où est installée l'usine électrique devant servir à l'éclairage de Clermont-Ferrand et de plusieurs localités du Puy-de-Dôme, la Sioule a atteint vingt mètres au-dessus de l'étiage.

Les cantines sont envahies par les eaux, plusieurs bâtiments ont été emportés par les inondations. Le barrage a résisté.

Dans toute la région les pertes sont considérables.

Clermont-Ferrand, 19 février. — La crue de la Dordogne prend des proportions effrayantes. Ce soir, le moulin de Bardoires, commune de Savennes, a été emporté complètement par les eaux. On craint qu'il n'y ait des victimes.

La Guerre Russo-Japonaise

AU REICHSTAG

Berlin, 19 février. — Dans la séance de la commission du budget du Parlement allemand, au cours de la discussion des dépenses militaires pour l'Extrême-Orient, le baron de Richtofen a exposé que le maintien de l'effectif actuel des troupes allemandes du Petchili et de Kiaoutchaou serait exigé par l'intérêt de l'Allemagne, alors même que les arrangements internationaux encore en vigueur n'existeraient plus.

Le secrétaire d'Etat a ajouté que si la situation était normale, l'Allemagne pourrait songer à mettre fin aux obligations qui lui incombent sur le point en question vis à vis des autres puissances, mais que c'est là une chose impossible en ce moment, aucune des puissances intéressées n'ayant l'intention de retirer ou de diminuer les forces militaires qui protègent sa politique en Extrême-Orient.

Le baron Richtofen a déclaré, en outre, qu'il est impossible de maintenir que l'Allemagne n'aurait jamais à s'immiscer dans les affaires d'Extrême-Orient.

A LA CHAMBRE AUTRICHIENNE

Vienne, 19 février. — La délégation autrichienne a continué aujourd'hui la discussion du budget ordinaire de la guerre.

M. Wassilka, délégué de Ruthène, a exprimé les sympathies de son peuple pour le peuple slave qui est son frère dans la guerre qu'il soutient contre le Japon.

M. Kramara, délégué tchèque, a exprimé la plus vive sympathie pour la Russie, a rendu hommage à la loyauté de la politique autrichienne à l'égard de la Russie, et a condamné en termes très vifs la violation des règles du droit international commise par le Japon. Il a exprimé cette opinion que les puissances européennes, lesquelles doivent se considérer comme ayant le plus grand intérêt au triomphe de la Russie, devraient restreindre leurs relations diplomatiques avec le Japon, afin de rendre manifeste le jugement qu'elles portent sur la violation du droit des gens commise par lui.

LA CHINE ET LE JAPON

Paris, 19 février. — La légation japonaise communique une note adressée par la Chine au Japon et la réponse du Japon relative à la neutralité annoncée par la Chine.

La Chine déclare qu'elle reste en termes amicaux avec la Russie et le Japon et qu'elle a ordonné aux autorités de toutes les provinces la neutralité la plus étroite.

La Chine enjoint au gouverneur général de Moukden et de Haing-King de garder ces deux points avec la plus grande vigilance, car c'est là que se trouvent les palais et mausolées impériaux.

Les villes, villages et édifices officiels, ainsi que les personnes et les biens des habitants des trois provinces de l'est, ne devront pas être attaqués par les deux belligérants.

Des garnisons ont été envoyées dans les localités déjà évacuées par les Russes, à l'ouest du Liao. Si les belligérants franchissent la frontière des différentes provinces ou de la Mongolie intérieure ou extérieure, la Chine les repoussera sans que cela constitue une rupture des relations amicales.

Il y a cependant en Mandchourie des points occupés par les troupes étrangères où il sera impossible de faire observer la neutralité.

La note du Japon à la Chine réplique que, tant que la Russie respectera sa neutralité, le Japon la respectera aussi, mais si la Chine donne son concours à la Russie, le Japon se réserve d'agir en conséquence.

La note conclut textuellement par ces mots : « Ce n'est pas dans un but de faire des conquêtes, c'est uniquement pour défendre ses droits et ses intérêts légitimes que le Japon fait actuellement la guerre. »

En conséquence, le Japon n'a pas l'intention d'aboutir à une acquisition de territoire dépendant de la Chine. Le Japon désire aussi que le gouvernement chinois comprenne bien que quels que soient les événements qui se produiront sur le territoire chinois où la guerre sera engagée, ils seront le résultat d'une nécessité militaire et nullement destinés à porter atteinte à la souveraineté de la Chine.

Saint-Pétersbourg, 19 février. — On télégraphie de Port-Arthur que les éclaireurs du régiment de Tchita rapportent n'avoir pas rencontré les Japonais à San-Tchéou. Les Japonais, dit-on, ne se trouvent pas non plus à Ping-Yang ; la population reste indifférente.

On n'a pas aperçu de mouvements des navires japonais et de nouvelles attaques de la ligne ferrée n'ont pas eu lieu.

Courrier des Sports

MATCH DE HOCKEY

Football-Club contre U. V. F.

C'est ce soir samedi, à 10 heures, qu'aura lieu au Palais de Glace le match de hockey qui va mettre aux prises pour la première fois les équipes du Football-Club et de l'U.V.F. Cette dernière aura à faire à forte partie, aussi la lutte sera chaude et l'équipe lyonnaise de l'U. V. F. saura se défendre.

Les sportsmen et patineurs assisteront donc à un beau match.

AMICAL-CYCLE VAISOIS

Ce soir, samedi, à 8 h. 1/2, au siège, 22, place de la Pyramide, concours de manille.

Les sociétaires inscrits sont priés d'être exacts.

CHRONIQUE DES BOULES

Boule du Bugey, (21, rue de la Madeleine). — Dimanche 21 février, à 8 heures et demie précises du matin, concours de boules. Seize quadrettes à 6 francs. Première partie, un saucisson ; deuxième, 8 francs ; troisième, 15 francs. Championnat, 35 francs.

Concours de pointage, série de six boules. 0 fr. 50 au pourcentage.

Boule des Charmettes. — Bureau :

Président d'honneur, M. Darmet ; président actif, M. Ducreux ; vice-présidents, MM. Marc Johson et Rousset ; secrétaire général, M. Durand fils ; secrétaires adjoints, MM. Martinot et Gabriel; trésorier général, M. Bourrat ; trésorier adjoint, M. Gailland père ; commissaires, MM. Perréard, Bellec père, Paulet et Millot.

Dimanche passé, la société inaugurait son tableau. Après un concert improvisé, le trésorier faisait une quête au profit de l'œuvre villeurbannaise des Enfants à la *Montagne*, qui a produit six francs.

Cette somme a été versée entre les mains de M. Perréard, président de l'œuvre.

La société organise pour le dimanche 20 mars son premier concours de l'année entre sociétaires.

Le Clos Jouve. — Samedi 20 février, assemblée générale de la société, au café Poncin.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau.

Boulus.

TRIBUNE POLITIQUE

Comité des Républicains libéraux du VIe arrondissement. — Tous les adhérents du comité sont priés d'assister à la conférence qui sera donnée ce soir, *samedi 20 février*, à 8 heures 1/4, au local du comité, 61, rue Garibaldi, par M. E. Ruffier, avocat, conseiller général du Rhône, sur « La liberté d'enseignement ».

Comité républicain socialiste patriote du quartier de la Buanderie. — Le comité rappelle aux électeurs du quartier, que c'est ce soir, à 8 heures 1/2, qu'aura lieu la conférence du citoyen René Jossier, qui traitera de la République démocratique.

Cette réunion n'étant publique que pour les électeurs du quartier, la carte d'électeur au 9e bureau de vote (Bellecombe) du sixième arrondissement sera exigée à l'entrée.

Groupe républicain nationaliste. — Tous les adhérents sont instamment priés d'assister à la réunion organisée par le C. R. S. P. de la Buanderie et de s'y trouver, dès 8 heures, pour y assurer le service d'ordre.

Cette réunion se fera à la salle du Petit-Pré aux Clercs, 270, cours Lafayette.

Action libérale populaire. — Le comité régional lyonnais fera donner demain, 21 courant, une grande conférence à Ambert (Puy-de-Dôme).

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, l'*Auberge du Tohu-Bohu*, opéra-bouffe en 3 actes, qui sera joué dimanche en matinée et en soirée.

Le bureau de location est ouvert tous les jours.

Casino-Kursaal. — Ce soir samedi, à 9 heures, *C'est Chic*, revue locale, augmentée de nouvelles scènes.

A minuit et demi, grand bal masqué pour le retour du carnaval.

Concert de l'Horloge. — Ce n'est pas un succès, c'est un triomphe qu'a remporté hier Dickson, qui paraissait à Lyon pour la première fois. Sa fine diction, sa voix délicatement nuancée, son jeu parfait justifient l'accueil chaleureux qui lui a été fait et que, du reste, il était en droit d'attendre. Tout Lyon voudra entendre ce charmeur spirituel et si talentueux et les quelques soirées que Dickson nous consacre verront défiler à l'Horloge tout ce que notre ville compte de vrais dilettanti.

Communications et Avis Divers

Société amicale des anciens secrétaires d'Etat-Major du 14e corps d'armée. — Réunion extraordinaire, samedi, 20 février, à 8 h. 1/2, au siège, café Grand, 3, place des Terreaux.

Propositions de la société l'Aiguillette de Paris ; organisation définitive du banquet.

Présence obligatoire.

Touristes Lyonnais. — Samedi soir, 20 février, les locaux des différents cours seront fermés, en raison de l'assemblée générale ordinaire de la société, qui sera tenue, à 8 h., à la Martinière.

CONDITION DES SOIES DE LYON

19 février

Nombre	SORTIES	France	Espagne	Piémont	Italie	Brousse	Syrie	Bengale	Chine	Canton	Japon	Tussah	POIDS
28	Organ.	6	1	.	2	.	3	.	1	9	5	1	2072
48	Tram.	1	.	.	.	1	.	.	5	21	14	6	3264
112	Grég.	15	.	.	14	7	10	1	17	28	14	6	7840
4	Divers	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
12	Bobin.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
.	Lain.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
204		22	1	.	16	8	13	1	23	58	33	13	13176

Ballots pesés

Nombre	SORTIES	France	Espagne	Piémont	Italie	Brousse	Syrie	Bengale	Chine	Canton	Japon	Tussah	POIDS
2	Organ.	1	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	56
5	Tram.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	4	.	385
198	Grég.	1	.	.	.	.	1	1	41	79	43	32	9900
.	Divers	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	....
205		2	.	.	.	1	1	1	41	80	47	32	10341

Ballots conditionnés depuis le 1er du mois 3157
Ballots pesés depuis le 1er du mois 2609

MINES D'OR

Paris, 19 février.

De Beers ordin.	498 ..	Ferreira	486 ..
French Rand	67 ..	East Rand	158 50
Robinson Gold	237 50	Kleinfontein	.. ..
Robinson Rand	.. ..	Geldenh. Estate	134 50
Chartered	48 25	Transwaal	93 50
Consol. Goldfields	148 ..	Bechuanaland	.. ..
Langlaag. Estat.	88 ..	Mozambique	30 50
Randfont. Estat.	62 ..	Durban	70 ..
Sheba	13 25	Lancaster	52 ..
Simmer	36 50	Rand Mines	230 ..

Bourse Commerciale

Paris, 19 février.

Farines fleur		Blés	
Tendance ferme		Tendance ferme	
Courant	30.90	Courant	22.40
Prochain	31...	Prochain	22.50
4 de Mars	31...	4 de Mars	22.60
4 de Mai	31 85	4 de Mai	22.50

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LYON-VAISE

Vendredi, 19 février.

Bœufs amenés 349. Renvoi 18. On a payé: 1re qualité 158, 2e qualité 152, 3e qualité 145. Prix extrêmes de 120 à 160 francs les 100 kilogrammes.

Veaux amenés 906. Renvoi 00. On a payé: 1re qualité 114, 2e qualité 110, 3e qualité 105. Prix extrêmes de 95 à 116 francs les 100 kilogrammes.

LES
PETITES ANNONCES
ÉCONOMIQUES
du RAPPEL RÉPUBLICAIN
PARAITRONT
Mardi Prochain

LE MEILLEUR DÉPURATIF
c'est le FERMENT DE RAISINS JACQUEMIN qui guérit les *boutons, furoncles, l'eczéma, l'anémie, la dyspepsie, le diabète, etc.* — Une brochure contenant de nombreuses et intéressantes observations médicales sur beaucoup de cas particuliers, sera envoyée *gratuitement* sur demande à l'Institut de recherches scientifiques de Malzéville, près Nancy

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THÉATRE. — Ce soir, à 8 heures, *Le Crépuscule des Dieux*, poème et musique de Richard Wagner.

THÉATRE DES CÉLESTINS.—Ce soir, à 8 h. 1/2, *Monsieur la Pudeur*, vaudeville en 3 actes.

NOUVEAU-THÉATRE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, *L'Auberge du Tohu-Bohu*, opérette bouffe en 3 actes, musique de Victor Roger.
Dimanches et fêtes, matinée, à 2 heures.

CASINO-KURSAAL. —Tous les soirs, à 8 h. 1/2, *C'est Chic !* revue locale en 12 tableaux, de M. E.-P. Lafargue. Scènes nouvelles.

HORLOGE. — Tous les soirs, spectacle varié. Dikson, le célèbre chansonnier. *Julien n'est pas un ingrat*, comédie en un acte, de M. Pierre Veber.
Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

CIRQUE SUEDOIS (salle du cirque Rancy).— Tous les soirs, à 8 h. 1/2, spectacle varié. Les jeudis, dimanches et jours fériés, matinée à 3 heures.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Tardy Guillaume, cordonnier, 35 ans, montée de la Gde-Côte, 66, f. 10 h.

Deuxième arrondissement. — Merlanchon Fanie, épouse Rochon, s. p., 42 ans, Hôtel-Dieu, f. 3 h. — Iaeckel Charles, tisseur. 59 ans, Hôtel-Dieu, f. 9 h. — Finaud Claudius, journalier, 35 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h. — Chambert Jean, rentier, 79 ans, rue Vaubecour, 30, f. 9 h. — Rollat Charles, ingénieur civil, 35 ans, place Gensoul, 2, f. 10 h. — Janin Caroline, épouse, Fléchet, s. p. 34 ans, rue Grenette, 35 bis, f. 1 h. Caillat Thérèse, 4 ans, Charité, f. 3 h.

Troisième arrondissement.— Guinet Anna, 11 ans, rue Boileau, 235, f. 1 h. — Crozier Antoine, maçon, 67 ans, r. Parmentier, 7, f. 9 h. — Brousset Marguerite, veuve Motte, s.p. 75 ans, rue Vendôme, 204, f. 10 h. — Pegas-Paquet Louis, manœuvre, 63 ans, rue Sébastopol, 47 ans, f. 1 h. — Berliat Françoise, épouse Bonhomme, ménagère 26 ans, rue de la Villette, 44, f. 2 h. — Béai François, marchand de meubles, 42 ans, rue Voltaire, 10, f. 3 h. — Bocquin Victor, employé, 33 ans, rue Saint-Maurice, 70, f. 4 h.— Salavin Augustine 4 mois, rue Corne-de-Cerf, 14, f. 1 h- — Houn Catherine, veuve Bocuze, 86 ans, chemin de la Scaronne, 28, f. 3 h.

Quatrième arrondissement. — Giraud B., épouse France, épicière, rue Denfert, 42, f. 8 h. — Delorme Benoit, tisseur, 72 ans, grande rue Cr.-Rousse, 3, f. 9 h. — Fouriaux Marcel, 11 mois, rue d'Ivry, 15, f. 10 h. — Marion Jos. 82 ans, rue de l'Enfance, 43, f. 3 h. — Veyet Rose, veuve Dupont, 73 ans, rue de l'Enfance, 43, f. 3 f.

Cinquième arrondissement. — Remy Joséphine, veuve Courbet, 81 ans, place Saint-Didier, 1, f. 1 h.

Sixième arrondissement. — Lefaure François, maçon, 40 ans, égl. Rédemption, f. 3 h. — Leidecher César, 8 mois, c. Morand, 50, f. 1 h. — Sautour Auguste, maçon, 34 ans, rue Tronchet, 54, f. 3 h.

NOUILLETTES AUX ŒUFS " MARGE "

COURS DE LYON

Du 19 Février 1904

CLOTURE A TERME

3 %	94 375	Banque Ottomane	546 ..
Extérieure	80 70	Nord Espagne	160 ..
Italien	99 25	Saragosse	276 ..
Turc unifié	77 775	Rio-Tinto	1198 ..
Crédit Lyonnais	1080 ..	Briansk	... ..
Métropolitain	... ..	Thomson-Houston	... ..

CLOTURE AU COMPTANT

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Gaz de Lyon	710 ..	Lyon fusion ancienne	444 75
Aciéries de Firminy	2100 ..	— nouvelle	446 ..
Aciéries de la Marine	... ..	Rhône-Loire 4 0/0	... ..
Aciéries de St-Etienne	... ..	Andalous 1re	... ..
Forges Alais	... ..	Autriche-Hongrie 1re	... ..
Bouhey	45 ..	— nouv. 4 0/0	507 ..
Commentry-Fourchambault	... ..	Lombardes anciennes	367 ..
Constructions françaises	... ..	— nouvelles	314 ..
— russes	124 ..	— 4 0/0	... ..
Creusot	1570 ..	Nord Espagne 1re	339 ..
Franche-Comté	295 ..	— 2e	331 ..
Franco-Russes	330 ..	— 5e	321 ..
Norme	d119 ..	Asturies 1re	325 ..
Part Kama	850 ..	Saragosse 1re	383 ..
Petite Kama	... ..	— 3e	... ..
Blanzy	250 ..	Ville de Lyon	103 25
Bérestow	... ..	Ville de Paris 71	408 ..
Loire	216 ..	— de 98	447 ..
Montrambert	880 50	Communales 79	476 25
Rive-de-Gier	28 ..	Foncières 79	505 ..
St-Etienne	401 ..	Communales 80	503 75
Tritail	435 ..	Foncières 85	475 ..
Cie Gén. de Navigation	... ..	Communales 91	462 50
Banque privée	... ..	Foncières 97	479 50
Tramw. d'Angers	... ..	Communales 99	461 ..
— de Limoges	... ..	Tramw. de Lyon 4 0/0	... ..
— de Lyon	850 ..	— 3 1/2	297 ..
— Ouest-Electr.	207 ..	Blanzy	505 50
— Oran	... ..	Loire nouv	... ..
Deux-Passages	... ..	Gaz de Lyon	298 ..
Grand-Bazar	... ..	Feux, éclairage	495 ..
Cordeliers	... ..	Jonage 4 0/0	... ..
Bergougnan	999 ..	Tresses et Lacets	... ..
Dynamite russe	65 ..	Russie Mérid.	315 ..
Phonographes	... ..	Rykovski	370 ..
Plaques Lumière	398 ..	Trifail	... ..
Anciens Etablis. Rivat	689 ..	Barcelone Dir.	250 50
Soie de Chardonnet	1320 ..	Cacérès	122 ..
Soie Artificielle	420 ..	Ségovie	... ..

COURS DE PARIS

Du 19 Février 1904

Précédente Clôture	TERME	Premier Cours	Dernier Cours
95 27	3 % français	95 20	95 20
... ..	3 1/2 % français	... ..	... ..
99 25	Italien 5 %	99 ..	98 85
82 ..	Espagne 4 % Extérieure	81 10	80 15
58 80	Portugais nouveau	58 50	58 27
73 70	Russe 3 % 1891	72 85	72 50
79 65	Turc unifié	77 90	77 60
... ..	Turc 4 %	... ..	... ..
77 60	Argentin Rescision	77 70	77 50
74 37	Brésil 4 %	74 60	74 25
68 65	Serbe 4 %	67 90	68 ..
... ..	Banque de France	... ..	... ..
662 ..	Crédit Foncier	665 ..	... ..
585 ..	Comptoir National d'Escompte	575 ..	... ..
1089 ..	Crédit Lyonnais	1086 ..	1082 ..
1064 ..	Banque de Paris	1056 ..	1050 ..
547 ..	Banque Ottomane	545 ..	541 ..
... ..	Banque Autrichienne	... ..	... ..
1375 ..	Paris Lyon	1370 ..	1370 ..
... ..	Autrichiens	... ..	... ..
... ..	Lombards	82 ..	81 50
280 ..	Saragosse	277 ..	273 ..
165 ..	Nord Espagne	161 ..	158 ..
660 ..	Thomson-Houston	655 ..	656 ..
... ..	Forces Motrices du Rhône	... ..	... ..
512 ..	Métropolitain	512 ..	510 ..
515 ..	Dynamite Cie	515 ..	517 ..
240 ..	Briansk	240 ..	239 ..
1415 ..	Soznowice	1405 ..	1412 ..
3915 ..	Suez	3895 ..	3894 ..
1202 ..	Rio Tinto	1201 ..	1186 ..
86 11/16	Consolidés à Londres	86 6/8	86 5/16

APRÈS BOURSE

3 %	95 20	De Beers	... ..	Goldfields	... ..
Tharsis	... ..	Chartered	... ..	East Rand	... ..

CHANGES SUR PARIS

Londres L.	25 18 3/4	Bruxelles	100 13 3/4
Madrid P.	36 45	Rome L.	100 95
Barcelone P.	37 70	St-Péter. R.	37 50
Lisbone R.	659 ..	New-York D.	520 .. 5/8
Vienne Fl.	95 37	Amsterd. Fl.	47 97
Berlin Rm	81 25	Constant. Lt	22 78 3/4
Hongkong	2.31	Singapore	2 36
Shanghaï	3 21	Bombay	1.69
Japon	2 53	Calcutta	

BULLETIN FINANCIER

LYON

Lyon, 19 février.

Les exécutions ont continué de plus en plus et la séance a été très déplorable. Les cours se dérobaient devant les offres nombreuses.

Les variations ont été énormes et, sur l'ensemble, on a fini au plus bas.

Bien entendu, nous ne pouvons modifier nos notes, qui restent mauvaises, il y a bien longtemps que nous l'écrivons, malgré que nous ne soyons pas sorcier.

Cependant, nous déclarons que nous trouvons qu'on exagère le mouvement de baisse et tout le monde commence à être trop noir pour que cela dure dans de pareilles proportions.

Ceux qui, jusqu'à présent, voyaient la reprise, croient à un effondrement général.

On a coté :

3 0/0, 95,10—95,175—94,95—94,975 dernier.

Italien, 99,25.

Extérieure, 81,80—81,25—81,40—80,70, dernier.

Turc unifié, 78,40—78,20—78,35—77,775 dernier.

Crédit Lyonnais, 1088—1080.

Banque Ottomane, 546—541,50—544—540 dernier.

Nord Espagne, 161—159—160.

Saragosse, 280—276.

Rio-Tinto, 1203—1196—1201—1196—1198 dernier.

Le change fermait à 37,70 à Barcelone.

Le cuivre avait fléchi à Londres à liv.st. 56.4.3, mais à New-York à 12, 81, l'Amalgamated, l'Anaconda et Calumet fermaient à 47,75, 65 et 445 dollars.

En présence de la tenue déplorable du marché, la fermeté du *Rio-Tinto* est tout à fait remarquable.

Comptant. — Actions. — Gaz Clermont 690, Gaz Montauban 270, Huta 3.700, Communay 307, Algérie 95, Dauphiné 99, Bron 74, Germain 300, Borel 500, Impériale 680, parts Givets 130.

Obligations. — Dombes 441, Est Lyon 380, Traction 156, Marine 506.50, Kama 500, Béreslow 492.50, Foncière 444, Est Espagne 1re 346.

En banque. — Mines faibles : De Beers 499, Chartered 49, East Rand 160, Goldfields 150, Rand mines 231, Transvaal Land 92.50.

Actions. — Castilles 25, Pile-Bloc 36, Romanche 316, Bar 171, Eden 110, Alimentation 80, Cercle Vichy 346, Alimentation Stéphanoise 100.50.

Obligations. — Villard 465, Romanche 480, Zafra 89, Jourievka 421, Vienne 418, Hongrois 96, Varsovie 255, Chemins locaux 445.

TREBLA.

P. S. — Le chroniqueur Trebla répondra à toutes les demandes de renseignements. Joindre un timbre de 15 centimes.

PARIS

Paris, 19 février.

L'ouverture de la séance s'effectue en réaction générale, les rentes Extérieure et Turque ainsi que les fonds russes sont spécialement affectés,

Peu après, la baisse de la rente espagnole fait de nouveaux et sensibles progrès ; on procède à des exécutions se rattachant à de gros spéculateurs d'Espagne.

On s'entretient, en outre, des nouvelles de Madrid ayant trait à la mobilisation ; dans ces conditions notre Bourse, à l'exemple de la dernière séance, se trouve fortement ébranlée.

Par la suite, marché plus calme ; on reprend légèrement, puis on recule à nouveau et on reste mauvais jusqu'à la clôture.

Les fonds russes, après avoir repris du terrain, le conservent et finissent à peu près aux cours d'hier ; Chemins espagnols sensiblement atteints

Valeurs de traction lourdes, Sosnowice irrégulière, finalement plutôt soutenue ; Rio-Tinto et Mines d'or agités et faibles.

Berlin meilleur. Londres irrégulier.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Madrid à Saragosse et à Alicante

Recettes 29 jan. au 4 fv.	1904	1.936.915 05
—	1903	1.960.679 35
Diminution en 1904		23.764 30
Recet. à part. du 1er janv.	1904	9.142.313 39
—	1903	9.025.671 07
Augmentation en 1904		116.641,42

Annonces de dividendes

Il sera proposé à la prochaine assemblée des actionnaires de la *Société des Charbonnages du Hasard* un dividende de 25 fr. par titre égal au précédent.

Société des tramways d'Amiens

Les bénéfices nets de la *Société des tramways d'Amiens* se sont élevés, au cours de l'année 1903 à 192.744 fr. 65, contre 158.022 fr. 17 précédemment.

Les soldes reportés des exercices antérieurs ont porté respectivement les montants disponibles à 178.191 fr. 85 en 1902 et 223.005 fr. 40 en 1903.

L'assemblée qui se tiendra le 1er mars aura à se prononcer sur l'emploi du solde créditeur du compte de profits et pertes de 1903.

Il avait été distribué en 1902 un dividende de 15 fr. qui avait absorbé 120.000 francs.

Omnibus de Londres

L'assemblée des actionnaires de la Compagnie générale des Omnibus a été tenue hier ; les recettes totales du dernier exercice se sont élevées à L. st. 638.820, en augmentation de L. st. 12.395 sur celles de l'année précédente, alors que les dépenses diminuaient de L. st. 17.595. Les bénéfices de l'année se sont élevés à L. st. 55.301, non compris le report. Il est déclaré un dividende au taux de 8 0/0 l'an ; la somme de L. st. 13.238 est reportée à nouveau.

Le Gérant : CH. LAMBERT.

Tirage sur machines rotatives Marinoni 40.000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTENER ET Cie, 3, rue Stella. — Lyon

BITTER CAMPARI

Spécialité de la Maison G. CAMPARI

Fratelli CAMPARI, Successeurs

Galleria Vitt. Em., Nos 2-4-6. MILAN, Via Galileo, N. 24

DU CHOIX D'UN JOURNAL FINANCIER

Jamais le Capitaliste et le Rentier n'ont eu plus besoin d'un organe financier *impartial et bien informé.*

Jamais le nombre des valeurs anciennes et nouvelles placées dans le public n'a été aussi considérable!

Jamais il n'a été aussi difficile de bien placer son argent : telle valeur, qu'on croit de tout repos, est mauvaise ; telle autre, délaissée, est avantageuse à acheter.

Le choix d'un journal financier est donc très important ; de ce choix dépend la fortune ou la ruine !

LE MONITEUR DES CAPITALISTES ET DES RENTIERS se recommande tout spécialement par *la sûreté de ses informations*, par son indépendance absolue, et **par les soins apportées à l'étude des valeurs et des affaires.**

LE MONITEUR DES CAPITALISTES ET DES RENTIERS (23e année) a des *documents complets* sur toutes les affaires créées depuis sa fondation.

Tous les dimanches, il donne une étude impartiale des valeurs ; la cote complète **officielle de toutes** les valeurs ; tous les tirages ; des informations ; des conseils de placements ; il se charge de la surveillance des portefeuilles et satisfait ainsi à toutes les exigences de ses Abonnés.

L'abonnement est de cinq francs par an ; *mais, à titre d'essai, et pour permettre à tous de l'apprécier,* LE MONITEUR DES CAPITALISTES ET DES RENTIERS sera envoyé pendant un an, **moyennant un franc,** à toute personne qui en fera la demande.

Les Capitalistes et les Rentiers qui ne feraient pas le sacrifice de **un franc** pour recevoir chaque semaine, pendant toute une année, **un** journal aussi complet, aussi important, aussi bien informé, *ne peuvent s'en prendre qu'à eux-si, par négligence ou par ignorance, ils arrivent à compromettre leur fortune souvent si péniblement acquise.*

On s'abonne au MONITEUR DES CAPITALISTES ET DES RENTIERS

Boulevard Haussmann, n° 50 Paris (IXe)

LOTERIE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord)

DEUX GROS LOTS

150.000f & 10.000f

Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100f

117 lots faisant 180.000 fr. tous payables EN ARGENT

Prix du billet : UN fr.

TIRAGE 15 DÉCEMBRE 1904. *On trouve des billets dans t. la France ch. débits tabac, libraires. Pr rec. à domicile s'adr. Sté de Publicité Artistique Comte, 52, r. République. Joind. au mont. du mandat ono. aff. à 0.15 p. 6 billets pr réponse.*

MADAME ! L'hiver arrive, vos mains que les crevasses endolorissent ne vous laissent pas de repos. Utilisez l'Onguent dès demain et vous sourirez d'un air narquois au vieux père l'Hiver et à son cortège importun. Ecrire A. BOUQUET, *Vienne-le-Château* (Marne).

Hors d'œuvre exquis
FILETS DE HARENGS SAURS
expéd. t. l'année p. post 3, 5 k. c. mand.-p. 3.50 ou 6.50 à **Ch. Vain fils,** salçur, **Fécamp.**

Vous ferez une ÉCONOMIE de 50 o/o en achetant vos MEUBLES, OBJETS D'ART, CURIOSITÉS, TAPIS, BRONZES, MARBRES, etc., etc. Chez

A. HERZOG

41, rue de Châteaudun, Paris

Sté DE PUBLICITÉ

Artistique et Commerciale

ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

LYON — 52, Rue de la République, 52 — LYON

ATELIERS D'AFFICHAGE ET ENTREPOTS : Rue des Templiers, 4

Téléphone interurbain : 8-91

AFFICHEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS

CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE

CONCESSIONS EXCLUSIVES :

A LYON
Kiosques à Journaux.
Urinoirs lumineux.
Urinoirs adossés ou Vespasiennes pourvues d'écrans métalliques.
Colonnes de Jonage.
Tour métallique de Fourvières.
Chalets de nécessité.

A LYON
Publicité du Nouveau-Théâtre (ex-Eldorado), (seul programme officiel et rideau annonces, enseignes extérieures).
— du Casino-Kursaal (seul programme officiel, rideau-annonces, hall, publicité intérieure).
— de la Scala-Bouffes (seul programme officiel, rideau-annonces, publicité intérieure).

ANNONCES ET RÉCLAMES

dans tous les journaux du monde

AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER

Distribution d'Imprimés

HOMMES-SANDWICHS

VOITURES-RÉCLAME

PRIX MODÉRÉS

ALBERTINY & Cie Pâtes Alimentaires EXTRA

Chambre des adjudications des notaires de Lyon, sise avenue de l'Archevêché, 2.

Etudes de Me Brac de la Perrière, notaire à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 37, et de Me Georges Dalin, avoué à Lyon, place de la Miséricorde, 1.

VENTE EN BLOC

d'un fonds de commerce de

PAPETERIE

Exploité à Lyon, rue des Capucins, 22

Adjudication au mercredi 2 mars 1903, à une heure du soir, en la chambre des adjudications des notaires de Lyon.

Mise à prix : 2.000 francs

N.-B. — Pour les renseignements, s'adresser à Me Georges Dalin, avoué poursuivant, à Lyon, place de la Miséricorde, 1 ; à Me Damour, avoué à Lyon, place Meissonnier, 2, et pour prendre communication du cahier, en l'étude de Me Brac de la Perrière, notaire à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 37.

ACQUISITION

Mlle Abram a vendu son fonds de coiffeur pour dames qu'elle exploitait, rue Ney, 44, à une personne désignée dans l'acte. Adresser les réclamations à Mlle Abram, 44, rue Ney, dans les 10 jours sous peine de forclusion.

HOMME MARIÉ

40 ans, travailleur et sérieux, demande place garçon de peine ou de magasin. Excellentes références.

S'adresser Bureau du journal

VERS et CONVULSIONS des enfants guéris par la POUDRE VERMIFUGE LION (Le meilleur des vermifuges connus) 0.30 cent. les 3 paquets *Se trouve dans t. pharmacies*

Dépôt : Pharmacie Centrale du Sud-Est 42, g. r. St-Roch, St-Etienne

LOTERIE de GUÉRET

POUR LA

Construction d'un Musée à Guéret (Creuse)

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUIN 1903

Au Capital de

200.000 fr.

Cette loterie est la seule qui offre un sérieux avantage par le nombre relativement restreint des billets et le nombre de lots.

Gros lot : 15.000 fr.

2 lots de 2.500 — 2 lots de 1.000 — 6 lots de 500 — 50 lots de 100

Soit 61 lots formant le total de 30.000 tous payables en argent

PRIX DU BILLET : 1 franc

Le tirage aura lieu le 15 juin 1904

On trouve des Billets de cette Loterie à la **Société de Publicité Artistique et Commerciale,** 52, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par 4 billets) portant adresse pour le retour. Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

Exiger la Bouteille d'origine

"BYRRH"

VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA

Le plus Hygiénique des Apéritifs

Moi je fume le "BLOC-SUEZ"

EDEN-HOTEL

Boulevard Gambetta, NICE

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Pension de famille. — Entouré d'un grand parc avec eau de source

Salle de bains. — Salon de lecture. — Fumoir. — Lumière électrique. Prix modérés. Arrangement pour familles

SPÉCIALITÉ POUR DINERS DE MARIAGE

G. MOTTET NYFFENEGGER, Propriétaire

Pour la Publicité DU RAPPEL RÉPUBLICAIN S'adresser à la S.P.A. 52, r. République LYON

FEUILLETON DU RAPPEL REPUBLICAIN DU 20 FEVRIER

— 67 —

LE BOUCHER DE MEUDON

PAR

Jules MARY

TROISIEME PARTIE

Fille et Sœur

VIII

M. de Ferrand semblait très contrarié, il aimait la chasse avec passion et quand ses occupations le lui permettaient il quittait Paris bien vite pour aller, près de Meaux, où il avait des propriétés et des forêts giboyeuses, se livrer à son passe-temps favori.

Consolat venait de déranger brusquement cette partie de plaisir, et M. de Ferrand, qui avait obéi d'instinct à la supplication de son inférieur, ne savait même pas encore ce qu'il voulait.

— Enfin, monsieur, m'expliquerez-vous ce mystère ? dit-il avec une certaine vivacité dans la voix.

— Monsieur le procureur général, le boucher de Meudon, dont l'exécution est ordonnée pour demain, est innocent.

M. de Ferrand eut un geste de colère.

— Monsieur, dit-il, vous oubliez à qui vous parlez...

Et tout d'un coup, pris de regrets sans doute, son regard chercha au loin les derniers flocons de fumée du train qui disparaissait. Evidemment il était furieux de s'être dérangé.

Il dit :

— Vous avez vu la sœur de Lauriot, une brave enfant, mais un peu folle et qui vous a raconté des sornettes. Et vous avez été pris à ses paroles, comme un simple débutant, je ne vous en fais pas mon compliment, monsieur.

Mais Consolat ne se laissait pas décontenancer.

Il était trop sûr de lui et du grave devoir qu'il remplissait.

Il répliqua avec fermeté :

— Monsieur le procureur général, je ne suis pas un débutant. Je viens vous empêcher de laisser s'accomplir un grand malheur, que je me reprocherais moi-même toute ma vie comme un crime dont j'aurais été le complice.

— De quoi voulez-vous parler ?

— De l'exécution de Lauriot.

— Que savez-vous ?

— Le boucher est innocent.

— Quel est le coupable ?

— Sa mère...

M. de Ferrand eut un geste d'impatience.

— Des preuves ? demanda-t-il.

— Je les ai.

— Où ? De quelle nature sont-elles ?

— Je les ai apportées avec moi. Elles sont de nature à ne laisser aucun doute... Si M. le procureur général veut m'entendre, me permettre de lui raconter...

M. de Ferrand était perplexe. L'énergie du commissaire de police l'avait surpris. Il était tout soucieux.

— Pesez bien vos paroles, monsieur Consolat, dit-il... tout ce que vous allez me dire a une gravité exceptionnelle...

Ils étaient rentrés dans la salle des Pas-Perdus et se promenaient là de long en large sans faire attention à une fille à figure pâle et souffreteuse, accroupie sur un banc dans un coin et qui les suivait de ses grands yeux noirs anxieux.

C'était Denise.

— La vie de mon frère est en question, murmura-t-elle.

Et toutes les prières qu'elle savait, qu'on lui avait apprises quand elle était petite, montaient à ses lèvres.

Consolat s'était mis à raconter à M. de Ferrand les scènes qui venaient de se passer à la boucherie et que nos lecteurs connaissent.

Et au fur et à mesure qu'il avançait dans son récit, le procureur général se troublait.

— Vous avez la lettre par laquelle Justine Lauriot s'accuse ? demanda-t-il en tendant la main.

— La voici.

Il la lut, puis s'essuya le front. Déjà l'homme était convaincu. Mais le magistrat résistait encore.

Il y eut un court dialogue, haché, nerveux.

— Qui prouve que ce n'est pas un piège ?

— La lettre est authentique.

— Vous connaissez l'écriture de Justine Lauriot ?

— C'est une grosse écriture anguleuse qu'il est impossible de contrefaire... aussi longtemps surtout...

— Mais si elle a écrit pour sauver son fils ?...

— Les détails sont trop précis. L'histoire du fermier Gélibert est là qui explique la haine de Justine pour Charlotte.

— Cette histoire est peut-être un roman.

— Il est facile de nous en assurer. J'irai moi-même, dès demain, s'il le faut, au village des Quatre-Chemins.

— La paralysie de cette femme n'est-elle pas feinte ?

— Non !

— Qui le prouve ? Il y a des exemples...

— Justine Lauriot est morte !...

Le procureur général eut un frisson et se tut.

Denise venait de s'approcher timidement, mais les deux hommes, très absorbés, ne faisaient pas attention à elle.

Elle dit d'une voix tremblante :

— Monsieur le procureur...

Alors il l'aperçut et la regarda longuement.

Puis :

Elle éclata en sanglots et le procureur et le commissaire de police eux-mêmes sentaient un petit tremblement au coin de leurs lèvres.

Un long silence suivit.

A la fin :

— Retournez auprès de votre mère, mademoiselle, dit M. de Ferrand... Je vais faire suspendre l'exécution de Lauriot. Demain, venez me trouver chez moi. Je vous attendrai. Nous irons ensemble à la Roquette et vous verrez votre frère.

— Il est sauvé, n'est ce pas. Bientôt il sera libre ?

— Bientôt, oui, mon enfant... Demain je quitterai Paris et j'irai à La Forêt trouver le président de la République. Lauriot aura sa grâce pleine et entière. C'est le seul moyen d'arracher à la prison et à la mort. Un deuxième jugement n'est pas possible et après une condamnation capitale, la loi ne réhabilite pas. Allez, mon enfant, et ne craignez rien.

Consolat reconduisit Nabote jusqu'au fiacre qui attendait. Il donna au cocher l'adresse de la gare Montparnasse et revint au procureur général qui était monté dans une autre voiture.

— Monsieur Consolat, j'ai besoin de vous.

— Je suis à vos ordres, monsieur le procureur général.

— Ous'que nous allons, bourgeois ? demanda le cocher.

— Au palais de justice, d'abord, à la préfecture de police et à la Grande-Roquette ensuite...

— En v'là une étape ! grommela le cocher.

Et lourdement le fiacre s'ébranla.

Lauriot était sauvé...

IX

Le lendemain, Nabote, accompagnée du procureur général, arrivait à la Roquette.

On les fit passer au greffe et un surveillant alla chercher Lauriot qui était toujours dans la même cellule.

Quelques instants après, le boucher entra.

Ce n'était plus le même.

Sa figure loyale, qui était jadis si grosse et si rouge, semblait maintenant comme meurtrie. Les brillantes couleurs de la santé et de la bonne humeur étaient remplacées par une teinte jaune et les yeux plissés étaient rouges.

(A suivre.)